

50 000 lecteurs

FONDÉ EN 1853

Le Courrier

DE SAINT-HYACINTHE
lecourrier.qc.ca

Info-
Détente

Une randonnée
de 3200 km en
motomarine
pour la fondation
Guy Bourgeois
Page B1



Le doyen des journaux français d'Amérique

MERCREDI, 25 JUIN 2003

www.lecourrier.qc.ca

151e année, numéro 9, 48 pages, 1\$

Avec l'appui de Léandre Dion

DOSSIER



L'UPA en guerre contre les taxes municipales

Pages A4-7

Jean Charest et les défusions



Claude Bernier en beau fusil

Page A3

ACCUSÉ DE VOIES DE FAIT

Le policier Dany Gravel
connaîtra le verdict
le 13 novembre

Page A11

LE CONGÉDIEMENT DE DANIEL VINCELETTE

« C'était inévitable »
-Le capitaine du Cousin

Page A22

DEMANDE D'INJONCTION PERMANENTE

En cour pour
harcèlement
contre
La maison
du bingo

Page A10



LINCOLN LS 2003

Tout comme la LS originale, couronnée «Voiture de l'année» par la revue Motor Trend, la nouvelle Lincoln LS 2003 est fin prête à triompher. Grâce à son apparence et à son habitacle raffinés, ses performances et sa tenue améliorées, ainsi que des caractéristiques en option, comme la toute première chaîne audio de luxe certifiée THX™ la nouvelle Lincoln LS 2003 a tout pour plaire à ceux qui savent voyager.



Fiche technique

Véhicule : berline, 4 p., 5 pl., à prop.
Moteur : V6 de 31 DACT, V8 de 3,91 DACT
Puissance : 232 ch. à 6750 tours/min;
280 ch. à 6000 tours/min.
Couple : 220 lbs0pi à 4500 tours>min;
286 lbs-pi. à 4500 tours/min.
Prix : V6 man. (41 455 \$), V6 aut.
(42 300 \$), V8 aut. (47 355 \$).



À votre service depuis 10 ans

Baril Ford
ST-HYACINTHE Lincoln

LE CONCESSIONNAIRE FORD DE LA RÉGION !

331, boul. Laurier, Saint-Hyacinthe (secteur Douville)

Tél.: (450) 773-7070

Mtl: 875-1966 Télécopieur: 773-8886
Internet: www.barilford.com

Voir détails
chez
Baril Ford

0252227

Un incendie force l'évacuation

Marc Bouchard

Ce n'est pas la première fois, ni certainement la dernière, qu'un incendie se déclare dans les torréfacteurs de l'entreprise Barry Callebaut de Saint-Hyacinthe, comme cela s'est produit la semaine dernière.

Mais chaque fois, les pompiers ne prennent aucun risque, et forcent l'évacuation de l'usine toute entière. Il faut dire que cette partie de l'usine est alimentée par le gaz naturel, et que l'on ne veut prendre au-

aucun risque.

« Ce n'est pas notre première visite, mais une telle situation reste assez rare. Les torréfacteurs chauffent beaucoup, et s'il y a surchauffe, ils provoquent un incendie dans les graines de cacao. L'intervention est ensuite assez longue, même si nous maîtrisons rapidement les flammes », a expliqué le responsable des opérations au service des Incendies de Saint-Hyacinthe, monsieur Jocelyn Demers.

Cette fois encore, les flammes ont rapidement été éteintes. Moins de quinze mi-

nutés après que l'alarme ait été déclenchée, les pompiers sur place ont permis aux employés de réintégrer leur portion d'usine. Sauf celle où sont situés les torréfacteurs évidemment.

nutés après que l'alarme ait été déclenchée, les pompiers sur place ont permis aux employés de réintégrer leur portion d'usine. Sauf celle où sont situés les torréfacteurs évidemment.



Photo Robert Gosselin, PPM

Une partie des employés de Barry Callebaut, forcés d'évacuer l'usine.

CETTE SEMAINE

NOS CHRONIQUES

Automobiles **A19**
Nissan 350 Z

À vos livres **B2**
Course à mort

Cinéma **B2**
Trouver Nemo

Grandir ensemble **B6**
Habitation **B10**

Histoire d'ici **B6**

Nutrition **B23**
Sucre... sans sucre!?!

SOMMAIRE

Agriculture **A18**

Annonces classées **B12-15**

Carnet de l'âge d'or **B7**
Carrières et professions **B16-18**
Économie **A15-16**
Horoscope **B15**
Mots cachés **B14**
Mots croisés **B13**
Nécrologie **B22-23**
Services à la communauté **B7**
Sports **A21-23**

ÉDITORIAL ET OPINIONS

Jean Vigneault **A8**
Oui au guichet unique

Lettres ouvertes **A9**
Rêver bleu

INFO-TRAVAUX
À lire en A-10

MÉTÉO

MERCREDI

Ensoleillé avec passages nuageux.
Très chaud et humide

Minimum: **19°**
Maximum: **32°**



JEUDI

Ciel variable.

Minimum: **19°**
Maximum: **34°**



VENDREDI

Plutôt nuageux avec quelques averses ou orages.

Minimum: **19°**
Maximum: **29°**



Normale pour la période : 15° et 26°

Levers et couchers du soleil:

Date	Lever	Coucher	Durée
25 juin	5 h 03	20 h 45	15 h 42
26 juin	5 h 04	20 h 45	15 h 41
27 juin	5 h 04	20 h 45	15 h 41

Nouvelle lune le dimanche 29 juin.

Sommaire de la météo en A12

Pour des prévisions gratuites, composez le

771-BEAU

La question de la semaine sur Internet

Nous avons posé la question suivante sur notre site internet au cours de la semaine du 18 au 23 juin :

« Êtes-vous déçu du budget du gouvernement Charest? »

OUI: **81 %** NON: **19 %**

Nous ne compilons que les réponses d'internautes pour ce sondage qui n'a pas de valeur ou de prétention scientifique.

Voici la question pour cette semaine:

« Le Canadien doit-il échanger José Théodore? »

Répondez-nous sur notre site Internet:
www.lecourrier.qc.ca

RUMEURS ET INDISCRÉTIONS

Le journal Le Reflet de Magog publiait en fin de semaine une photo des députés Jean Charest, Monique Gagnon-Tremblay, Yvon Vallières et Pierre Reid qui souhaitaient une bonne Fête nationale aux Québécois. En petits caractères, on lisait ceci : **N'apparaît pas sur la photo, le député Pierre Paradis.** Il aurait été plus exact d'écrire : Ne veut pas apparaître sur la photo, M. Pierre Paradis.

Monique Corbeil qui fut directrice générale du CLSC des Maskoutains est devenue directrice du Centre de Santé de Magog, pour un mandat de quatre ans.

La journaliste **Josiane Roulez** qui oeuvrait au Courrier de Saint-Hyacinthe depuis un an a choisi de réorienter sa carrière. Elle remplace depuis lundi Simon Cusson comme responsable des communications à l'Exposition agroalimentaire de Saint-Hyacinthe. **Simon Cusson** est devenu directeur du marketing chez Valentine.

Quelques lecteurs auraient été offusqués que dans cette chronique on ait fait allusion au fait que **soeur Pauline Verte-feuille** aurait sifflé sur le parvis de l'évêché. Comme si les religieux et religieuses étaient déconnectés de la vie et qu'il ne fallait jamais les montrer comme étant des êtres humains qui savent allier plaisir et travail, prière et joie de vivre. À ceux-là, nous

suggérons d'essayer parfois le sourire et l'allure décontractée.

Certains croient que la salle de spectacles de Saint-Hyacinthe sera la première qui affichera : **Apportez votre chaise.**

Le journaliste **Denis Messier**, natif de Saint-Hyacinthe et dont la mère de 92 ans vit encore, a fêté vendredi dernier ses 40 ans de journalisme à La Tribune de Sherbrooke. Il aspire se rendre à 50 ans à l'emploi du quotidien où il fut longtemps directeur des pages sportives.

Plusieurs soutiennent que le fameux message de vœux du député Léandre Dion, pour la Fête nationale et qui parlait d'un peuple en laisse, aurait été rédigé par son entourage et non par lui-même. Si c'est vrai, il y en a peut-être qui se feront cogner sur les doigts.

À peu près certain que Pierre Bourgault n'aurait pas hué un premier ministre comme l'ont fait de nombreux imbéciles samedi aux funérailles du fondateur du RIN sur le parvis de la basilique et à l'intérieur. Bourgault avait des convictions et aussi de la classe, ceux qui ont hué samedi ont le même niveau de politesse que les jeunes qui gardent leur casquette en classe ou à la table. **Des mal dégrossis** à l'image du paysan du Danube de Jean de Lafontaine.

LES CONDOS DU GOLF

PHASE 3 EN CONSTRUCTION

occupation septembre 2003

12 condos de luxe

8 ENCORE DISPONIBLES

2 et 3 chambres à coucher

Stationnement intérieur Ascenseur

À PARTIR DE **155 000\$** Taxes incluses

Découvrez la technologie du chauffage radiant de plancher

LES CONSTRUCTIONS ROBIN

770, boul. Casavant Ouest,
Saint-Hyacinthe J2S 7S3

www.grouperobin.com

Pour info :
(450) **773-8358**

Défusion : le maire Bernier déçu du gouvernement Charest



Jean
DUMONT

jdumont@lecourrier.qc.ca

Le maire Claude Bernier avoue avoir été déçu — pour ne pas dire plus — d'apprendre que le gouvernement Charest ait décidé de passer aux actes en matière de défusions municipales.

Il joint ainsi sa voix à celles des maires des grandes villes québécoises qui ont tous unanimement décrié le projet de loi 9 déposé mardi dernier par le ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier.

« Je suis contre le fait de défusionner des villes qui viennent à peine d'être créées. Cela est valable autant pour Saint-Hyacinthe que pour les 41 autres municipalités. Au surplus, le gouvernement indique la procédure à suivre, ce qui est d'autant plus décevant. »

Le processus gouvernemental veut que d'ici un an il y ait des référendums dans les municipalités fusionnées à travers la province, si les contribuables l'ont demandé en signant le registre.

Pour la région maskoutaine, les référendums toucheraient Saint-Thomas-d'Aquin, Sainte-Rosalie, Sainte-Rosalie Paroisse, Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe, Saint-Hyacinthe-le-Confesseur. Le processus pourrait également concerner les citoyens

du territoire de l'ex-ville de Saint-Hyacinthe.

De plus, les deux municipalités de Saint-Pie sont également ciblées.

Il suffit que seulement dix pour cent des contribuables habiles à voter signent un registre exigeant la tenue d'un référendum, pour que le processus soit mis en marche. Cette étape durera cinq jours et devrait se tenir dans les premiers jours de janvier 2004.

Par la suite, le gouvernement réalisera, à ses frais, une étude sur les conséquences et les coûts pour reconstituer la municipalité. Celle-ci prendra au maximum deux mois. Québec s'engage à rendre publics les résultats au moins un mois avant la tenue du scrutin.

La date du référendum doit être annoncée 45 jours avant le vote, qui devrait avoir lieu entre la mi-mai et la mi-juin 2004.

Quant aux résultats, il doit y avoir un résultat de 50 % + un pour défaire les territoires. Cependant, le ministre se garde la possibilité d'écarter ce résultat s'il n'y a pas suffisamment de participation.

Des chicanes en vue

« Comme Maskoutain, c'est sûr que je serais déçu si nous revenions à la case départ. Pour l'instant, je n'ai

aucune indication de ce qui va se passer. Vous en savez probablement plus que moi sur ce sujet. Personne ne m'a contacté ou

ne s'est assis à mon bureau pour dire qu'il allait faire signer une pétition dans sa rue ou dans son rang. »

« Depuis la création de la nouvelle Ville de Saint-Hyacinthe, je pense que nous avons bien géré la municipalité. Nous suivons à la lettre le décret, nous appliquons un système équitable pour l'ensemble des contribuables et nous offrons un système de requêtes qui laisse la possibilité aux citoyens de nous signifier des améliorations à faire », plaide le maire Bernier.

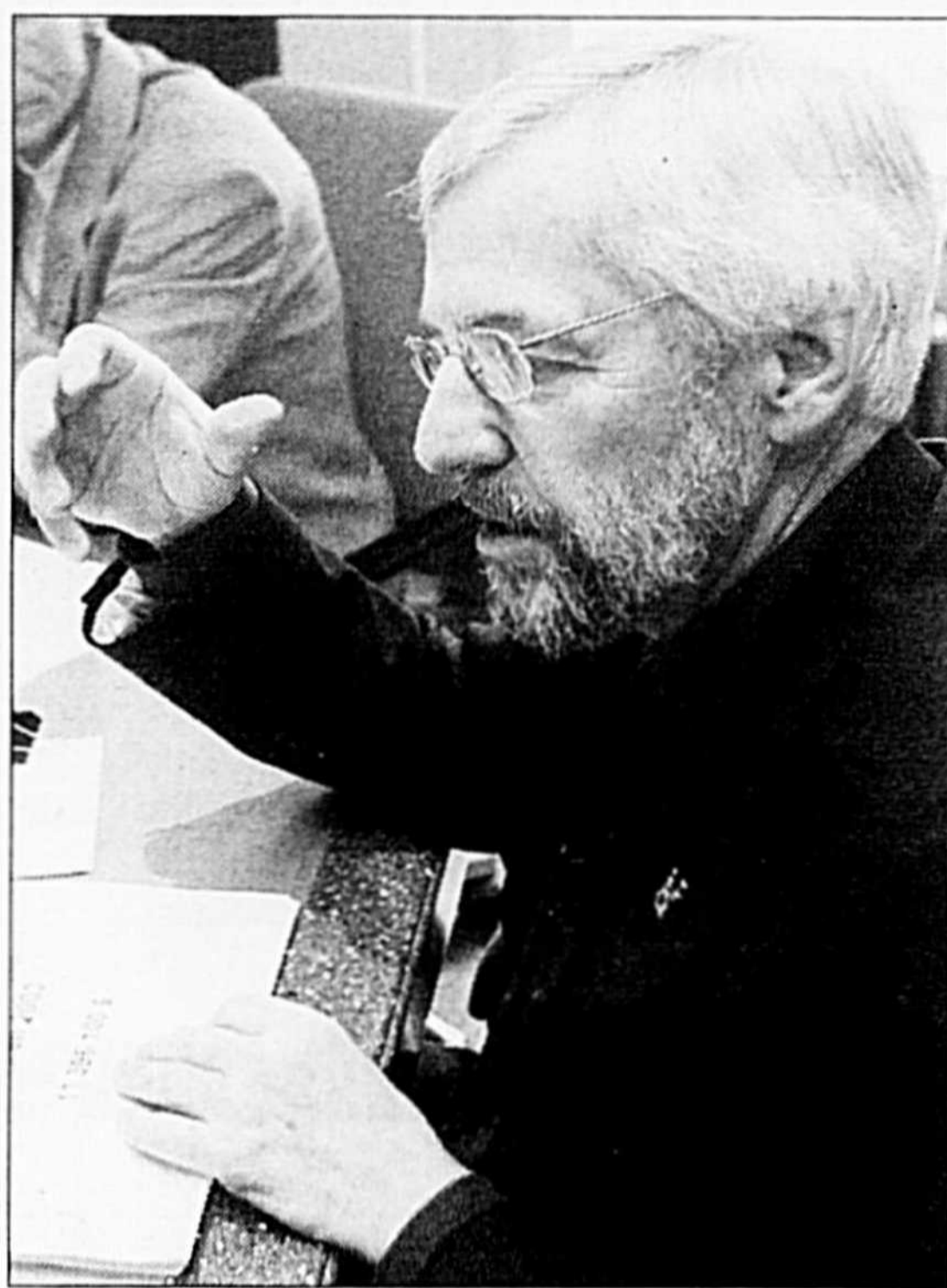
Selon lui, un retour en arrière ferait en sorte de faire sortir les fantômes du placard.

« Dans ma vie personnelle comme dans ma vie politique, j'ai toujours préféré améliorer, bonifier et aller de l'avant. La bonne entente est préférable aux chicanes et aux discussions stériles. »

Des propositions : du chantage

Quant à l'idée d'amener au ministre des propositions pour améliorer la nouvelle ville, le maire Bernier n'en est pas un partisan.

« Ces propositions relèvent un peu du chantage. Ici à Saint-Hyacinthe, je ne vois pas ce qu'on pourrait proposer pour améliorer le fonctionnement. Ça va bien. Par contre, comme je l'ai mentionné la semaine dernière en assemblée publique, nous en discuterons lors de notre prochaine plénière, le 30 juin. »



Photothèque Le Courrier

Les propositions pour améliorer la ville relèvent un peu du chantage, prétend Claude Bernier.

Nouvelles places en garderie : rien pour Saint-Hyacinthe

Les 175 nouvelles places en garderie prévues par l'ancien gouvernement péquiste pour le comté de Saint-Hyacinthe restent toujours en suspens malgré l'annonce de la ministre déléguée à la Famille, la semaine dernière.

Le député Léandre Dion se dit déçu pour l'annonce de la ministre Carole Thérberge.

« Alors que la population vient d'exprimer son attachement au réseau des centres de la petite enfance, le gouvernement libéral met un frein à son développement en ne dégelant qu'une partie des projets qui avaient été mis sur la glace à son arrivée au pouvoir. »

Pour Saint-Hyacinthe, quatre projets de Centres de petite enfance demeurent en suspens soit :

- Doux-Réveil — 50 nouvelles places en installation à Saint-Dominique;

- Les Jardins d'Honorine — 45 places dans une deuxième installation à l'Hôtel-Dieu;

- Le Carrefour des Chanterelles — 60 places au centre-ville dans une nouvelle installation pour une clientèle défavorisée.

De plus, la ministre n'a apporté aucune précision quant au sort du projet d'agrandissement de vingt places au CPE Alakazoum.

Ainsi, le nombre de places en installation dans le comté de Saint-Hyacinthe est de 745.

« La décision du gouvernement Charest fait reculer notre région. Les familles ne pourront désormais compter que sur 68 %

des places requises alors que nous avions annoncé une couverture de 85 % d'ici l'an prochain et de 100 % en 2005. »

« C'est une très mauvaise nouvelle d'autant plus qu'une large part de ces places étaient destinées à une clientèle défavorisée », soutient M. Dion.

Le gouvernement Charest entend tout de même finaliser le réseau d'ici 2006.

Sainte-Madeleine retardé en 2004

Par ailleurs, le projet du CPE « Le temps d'un rêve » de Sainte-Madeleine est retardé de quelques mois. Ce n'est toutefois pas en raison des récentes décisions gouvernementales.

L'échéancier de base voulait que l'ouverture se fasse à l'automne 2003 pour

cette installation de cinquante places. On parle maintenant du début de 2004.

Le CPE sera construit sur la rue des Fondateurs, près de l'école. On doit cependant attendre la confirmation de la part du ministère pour les plans de construction et des soumissions avant d'avancer une date pour le début de la construction.

Entre temps, la municipalité vient de modifier l'entrée d'eau pour se rendre sur le terrain.

Parallèlement, le CPE a le mandat de développer d'autres places en milieu familial, tant à Saint-Damase qu'à Sainte-Madeleine. Ce travail est déjà entamé.

J.D.



CÉRAMIQUE
Graveline

www.ceramiquegraveline.com

Plan de financement



disponible

Céramique Graveline
maintenant accrédité CAA Habitation



1820, des Cascades Est, Saint-Hyacinthe • (450) 1-888-774-7795

L'UPA exige une réforme de la taxation municipale



Jean DUMONT

jdumont@lecourrier.qc.ca

Après avoir mené une vaine bataille au niveau national pour tenter de sensibiliser le gouvernement à un nécessaire changement au niveau de la taxation municipale, l'UPA change son plan de match et s'attaque maintenant aux municipalités.

« Ça doit faire une trentaine d'années que nous demandons une réforme de la fiscalité. Ça ne s'est jamais fait. Depuis l'arrivée de la Sûreté du Québec, au milieu des années 90, les producteurs constatent d'année en année les effets pervers sur leurs comptes de taxes », témoigne Caroline Rousselet, agente syndicale à la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe.

« Les agriculteurs sont prêts à payer des services, mais ils préféreraient une tarification plutôt que des frais basés sur la richesse foncière. Ce serait une façon de faire beaucoup plus équitable. »

Madame Rousselet souligne que des expériences de tarification se font dans la grande région de Saint-Hyacinthe. Il est vrai qu'il existe certaines formes de tarification, mais les exemples se comptent sur les doigts de la main.

• À Saint-Damase, la taxe pour les loisirs locaux est de 8 ¢ du 100 \$ d'évaluation.

Elle touche uniquement les bâtiments et non la valeur des terres. Cette demande émane des négociations entre la Paroisse et le Village au moment du regroupement.

Le principe est valable pour trois ans en vertu du décret gouvernemental. Il s'agit de la première année que ce système est en place. L'an dernier, la municipalité avait reçu suffisamment de subventions du gouvernement, à la suite du regroupement, pour assumer les coûts des loisirs.

En 2005, ce sera au conseil en place à décider s'il poursuit ou non ce type de taxation. À Saint-Damase on compte 125 fermes sur une population approchant les 2 500 âmes.

• À Saint-Liboire, les services de la Sûreté du Québec sont répartis en deux : 70 % sur l'évaluation du bâtiment, ce qui correspond à 17 ¢ du 100 \$ d'évaluation. À cela s'ajoute un montant de 59,11 \$ par unité de logement.

En plus, le budget d'incendie est réparti entièrement sur l'évaluation des bâtiments (10,14 ¢).

• À Upton, la SQ est tarifée. On exige cette année 161,81 \$ par unité résidentielle. Qui plus est, cette municipalité est issue d'un regroupement depuis 1998 et elle n'a jamais été enjointe de refaire ses classes auprès du ministère des Affaires municipales, nous indique le secrétaire-trésorier de l'endroit, Robert Leclerc.

Ailleurs en Montérégie, à Saint-Blaise-sur-Richelieu, dans la région de Saint-Jean, on charge 214 \$ par unité résidentielle

pour les services policiers. On compte 2 041 citoyens.

Dans la région du Bas-Richelieu, Yamaska, qui est né d'un regroupement de Yamaska-Est, Yamaska-Ouest et Saint-Michel-de-Yamaska, exige 124,65 \$ en 2003.



Photo Robert Gosselin, PPM

Caroline Rousselet, de l'UPA

Dans ces deux derniers cas, ce système existe depuis le transfert de la SQ aux municipalités. Jamais le ministère n'a signifié aux municipalités concernées qu'elles étaient dans l'illégalité en appliquant ce système.

Étalement progressif

Madame Rousselet ne voudrait surtout pas que le fardeau fiscal des citoyens des milieux urbains soient alourdis au détriment des producteurs.

« Depuis la signature du pacte fiscal en 2000, les municipalités ont la possibilité d'appliquer un taux de taxation varié, mais elles hésitent à le faire. L'UPA recommande aux municipalités d'y aller graduellement. On peut aussi rappeler qu'à une certaine époque les municipalités appliquaient la taxe sur les ordures ménagères selon la richesse foncière. Aujourd'hui, cette forme de taxation est tarifée. »

En guise de conclusion, signalons que les porte-parole agricoles souhaitent parallèlement obtenir une aide du nouveau gouvernement Charest.

Dans le cadre de ses engagements électoraux, le Parti libéral du Québec se dit prêt à « réviser en profondeur le programme de remboursement de taxes foncières dans l'optique de freiner la croissance du fardeau fiscal des producteurs agricoles. »

Il s'agira maintenant de savoir si le parti, maintenant au pouvoir, réalisera ses objectifs.

Le gouvernement rembourse 5 M \$ dans la MRC

Le gouvernement provincial rembourse aux producteurs agricoles 70 p. cent des taxes pour leurs bâtiments et les fonds de terre.

Dans la MRC Les Maskoutains, selon les données du MAPAQ pour la période du 1er avril 2001 au 31 mars 2002, 1 168 exploitations agricoles ont reçu quelque cinq millions de dollars à titre de remboursement pour les taxes scolaires et municipales.

À la grandeur du Québec, le remboursement s'élevait à 73,3 millions de dollars en 2002 pour 24 056 exploitations. On s'attend à une augmentation du programme de remboursement des taxes et compensations encore cette année. Ce programme correspond à environ 12 % du budget du ministère.

Pour le monde agricole, cette somme n'est qu'un déplacement du budget du MAPAQ vers celui des municipalités. L'argent ne sert donc pas à améliorer la production et la recherche.

Il faut aussi rappeler qu'à une certaine époque, le budget de remboursement de taxes provenait du ministère des Affaires municipales. Il était aussi beaucoup moins important.

Taxes scolaires

Dans ses revendications face aux municipa-



Photo Robert Gosselin, PPM

Un plafond de taxation existe au scolaire mais pas au municipal.

lités, l'UPA aimerait que l'on fixe un prix plafond (800 \$ l'hectare) pour la taxation d'une exploitation agricole comme cela se fait au niveau scolaire.

En fait, selon la loi sur la fiscalité municipale, aux fins de la taxe scolaire, la valeur imposable du terrain de toute exploitation agricole est limitée à 375 \$ l'hectare.

À la commission scolaire de Saint-Hyacinthe, on mentionne que la presque totalité des terres agricoles de la région dépasse le plafond, si bien que l'on est contraint de s'en tenir à la législation.

Dans un passé quand même récent, la valeur des terres agricoles atteignait les 5 000 \$ l'hectare. Ce marché subit actuellement une certaine fluctuation à la baisse.

J.D.

ÉPILATION AU LASER

Laser diode Light Sheer, haute performance, approuvé par le FDA et la DGPS.

Traitement sous supervision médicale du Dr Jacqueline Tousignant, dermatologue.

Prix compétitifs
Financement disponible

certificats-cadeaux disponibles

Contactez Mme Audrey Branconnier
au Centre de dermatologie
de Saint-Hyacinthe
(450) 250-3030

0268103

TOITURE Métal Architectural

Un toit pour la vie avec Métal Architectural Canada

Saviez-vous qu'une toiture d'acier fabriquée par M.A.C. est une toiture de qualité remarquable. M.A.C. vous offre un produit fabriqué au Québec

1. Vis non apparente
2. Aucun joint
3. Aucune perforation
4. Esthétique incomparable
5. Classé A contre le feu

Pour ceux qui ont une pente légère, voici les nombreux avantages d'une toiture scellée M.A.C.:

- Fini le gravier qui tombe
- Fini le déneigement sur la toiture, car la neige glisse sur l'acier
- Grand choix de couleurs (peinture à base de silicone)
- Choisi par plus de 150 architectes au Québec
- Qualité prix: moins dispendieux qu'un toit de gravier ou ses rivaux, 150 ans minimum de durabilité
- Ex: prix bungalow 24 x 40 = 4 080\$ approx. (2.85 du pied carré)



Salle de montre au:
942 Bernard Pilon, Beloeil
Tél: 1 888 464-5486
(450) 464-7852

Consultez notre site web pour d'autres réalisations
www.macind.qc.ca

0275675

VAUT MIEUX EN RIRE

Landry et Parizeau ont beaucoup pleuré Bourgault.

Mais ils ne l'auraient jamais pris dans leur équipe.



Léandre Dion appuie les producteurs



Jean **DUMONT**
jdumont@lecourrier.qc.ca

Dans un souci d'équité fiscale, le député de Saint-Hyacinthe, Léandre Dion, appuie les revendications des producteurs agricoles concernant la taxation.

« Dans notre société, la taxation est basée sur la valeur marchande de la propriété. À cet égard, celui qui possède de plus grandes valeurs, paie plus de taxes. Cependant, dans le cas des terres agricoles, il est possible qu'il faille déroger à ce principe. »

Au cours des dernières années, M. Dion a analysé la question de la taxation en compagnie de son collègue du temps, Roger Paquin, député de Saint-Jean.

Ils ont présenté un rapport au printemps 2000, quelques mois après le dépôt du Pacte fiscal entre les municipalités et le gouvernement du Québec. Le rapport est resté sur les tablettes étant donné que le gouverne-

ment ne voulait pas rouvrir un dossier qu'il venait de régler.

Ce document suggérait que les municipalités soient tenues d'utiliser un formulaire de taxation uniforme sur l'ensemble du Québec et que ce formulaire distingue les services qui sont tarifés des services qui sont taxés.

« Dans le contexte où nos terres nous font manger, qu'elles aident au développement de la collectivité, qu'elles aident à développer nos parcs industriels et font travailler nos enfants, je pense que les gens accepteraient. »

« À titre d'exemple, les infrastructures routières, les égouts et les services de loisirs pourraient être taxés en fonction de la valeur foncière des bâtiments alors que les services de police et d'aqueduc pourraient faire l'objet d'une tarification fixe par unité de logement. »

Pour le monde agricole, le rapport allait plus loin.

Il y aurait trois niveaux de taxation : les résidences, les bâtiments agricoles et les fonds de terres agricoles.

« Pour être équitable, nous étions prêts à considérer le bâtiment de ferme au même titre qu'une usine. Par exemple, la résidence principale serait taxable à 100 %, le bâtiment de ferme à 75 % et le fonds de terre à 25 %. »



Photo Robert Gosselin, PPM

Le remboursement aux producteurs va directement aux municipalités, dit Léandre Dion.

Les urbains invités à payer

M. Dion pense qu'en leur expliquant bien la situation, les urbains seraient ouverts à assumer leur part au profit des agriculteurs.

« À l'heure actuelle, le gouvernement rembourse entre 70 et 80 millions de dollars en taxation aux producteurs qui s'en vont directement aux municipalités. Si collectivement, les citoyens des municipalités à l'extérieur des grands centres urbains assumeraient l'équivalent de trente millions de dollars répartis parmi trois millions de citoyens, ça ne ferait pas trop dispendieux. Je ne sais pas, mais pour Saint-Hyacinthe, ce pourrait être 5 € du 100 \$ d'évaluation. Dans le contexte où nos terres nous font manger, qu'elles aident au développement de la collectivité, qu'elles aident à développer nos parcs industriels et font travailler nos enfants, je pense que les gens

accepteraient. »

« Ainsi, nous aiderions nos producteurs à produire davantage, à faire de la recherche et à devenir encore plus compétitifs sur la scène internationale. Tout le monde serait gagnant et parallèlement nous pourrions lutter contre les problèmes de production agricole. »

M. Dion souhaite qu'une solution aux problèmes de taxation soit approuvée d'ici le renouvellement du pacte fiscal, en 2005.

Explosion de la valeur des terres

S'il est d'accord avec les revendications des producteurs, M. Dion prend la peine de les avertir des conséquences d'un changement dans la taxation.

« Si les producteurs ne paient éventuellement que 25 % de la taxation, cela pourrait avoir un effet immédiat sur la valeur des terres agricoles. »

La vague de la spéculation des terres agricoles, qui se sont vendues plus de 5 000 \$ l'hectare, pourrait donc bondir encore une fois.

« À l'heure actuelle, les raisons de la hausse du prix des terres agricoles sont multiples. Les gens sont prêts à payer le gros prix et il se fait de la spéculation. De plus, les producteurs de porcs ont besoin de terre pour étendre leur purin. Ils coupent les boisés et achètent des terres. Par contre, les prix élevés dans la région font en sorte que les jeunes ne peuvent plus se payer des terres et ce sont seuls les intégrateurs et les gros qui le font. La conséquence à moyen terme, c'est que les villages se vident. Donc moins de monde dans les villages, la fermeture des écoles, moins de services. Inévitablement, ça deviendra des villages fantômes », conclut le député.

La Présentation

Évaluation	Valeur totale de la municipalité	Valeur agricole	Pourcentage agricole
Terrains	58 056 000 \$	43 408 700 \$	75 %
Bâtiments	74 904 700 \$	24 431 100 \$	33 %
Total	132 960 700 \$	67 839 800 \$	51 %

Saint-Hyacinthe

Évaluation	Valeur totale de la municipalité	Valeur agricole	Pourcentage agricole
Terrains	574 309 900 \$	91 608 900 \$	16 %
Bâtiments	2 013 999 300 \$	42 807 300 \$	2 %
Total	588 309 200 \$	134 416 200 \$	5 %

Saint-Barnabé

Évaluation	Valeur totale de la municipalité	Valeur agricole	Pourcentage agricole
Terrains	39 048 900 \$	34 603 700 \$	89 %
Bâtiments	31 351 600 \$	12 090 100 \$	39 %
Total	70 400 500 \$	46 693 800 \$	66 %

Festival de gibiers

moules • poissons
• fruits de mer
viandes • volailles
• gibiers et grillades

20 choix en table d'hôte

Superbe terrasse

80, rue Saint-Mathieu, Vieux-Beloeil

Réservation : (450) 467-7744 SANS FRAIS : 1-877-467-7744



Vieux Beloeil

0266149

OUVERT DIMANCHE
13h à 16h
ou sur rendez-vous

L'Eau Vive

Habitation pour
préretirés et retraités
920, boul. Casavant
Est, Saint-Hyacinthe

Admissible au crédit d'impôt

Spacieux 3 1/2 et 4 1/2

- Vaste gamme de services
- Entrée lessiveuse et sècheuse
- Piscine intérieure chauffée
- Stationnement intérieur disponible
- Confort • Sécurité • Ascenseur



GROUPE ROBIN
www.leauvive.ca
(450) 773-8358

0261609

Nous gérons
les placements
les plus importants
au monde:
les vôtres!



Stéphane Massé, dir.



Martin Dubreuil



Michel Barbeau



Jean-François Bousquet



Francis Bousquet

FINANCIÈRE
BANQUE
NATIONALE

1355, rue Gauvin, suite 4100
Saint-Hyacinthe

Tél. : (450) 774-5354

Sans frais : 1-800-474-5354 Fax : 450-774-8798

Maintenant sur Internet! La source d'information la plus complète sur le RER: www.financierebn.com



« À La Présentation, nous payons 52 % de la taxation »



Jean DUMONT

jdumont@lecourrier.qc.ca

Sylvain Michon porte deux chapeaux : producteur agricole et conseiller municipal à La Présentation. Il est donc à la fois en mesure d'évaluer l'impact de la taxation en milieu agricole et de faire pression sur ses collègues.

« Quand le gouvernement s'est déchargé d'une partie de ses responsabilités financières pour la Sûreté du Québec au milieu des années 90, on n'a jamais vu venir le coup. Par contre, avec la hausse de la valeur des terres, les conséquences sont importantes. »

« Voyez simplement le cas de chez nous à La Présentation, une municipalité d'environ 2 000 âmes. On ne compte que 400 personnes qui vivent de l'agriculture, soit 25 %, mais nous assumons 52 p. cent de la taxation. Vous vous rendez compte, sur tous services municipaux, on en assume plus de la moitié, mais nous ne sommes que le quart de la population. »

En fait, la municipalité envoie 329 comptes de taxes à quelque 102 producteurs. Le nouveau rôle de La Présentation s'élève à près de 133 millions de dollars, en hausse de 12 % par rapport au précédent.

À cet égard, il faut aussi savoir que les terres agricoles ne sont pas évaluées à leur valeur marchande, contrairement à ce qui se passe en milieu urbain, où règle générale une maison unifamiliale est évaluée à son juste prix. Toutefois, lors de vente, les producteurs exigent la pleine valeur et parfois même un peu plus.

« Je suis conscient qu'une personne qui se paie une maison de 400 000 \$ doit payer davantage de taxes que sur une maison de 100 000 \$. Mais vous devez admettre qu'il y

a une marge importante et surtout que ce sont les mêmes services.

« Personnellement, mes terres sont évaluées à 700 000 \$ et je paie 1 260 \$ uniquement pour les services de la Sûreté du Québec. Malgré tout, il faut savoir que les producteurs sont prêts à participer à l'essor de leur municipalité. »

N'oublions pas toutefois que sur la facture de la SQ, M. Michon a par contre droit à un remboursement de 70 %, ce qui fait qu'en bout de ligne, il paie 378 \$. À titre de comparaison, un propriétaire d'une maison évaluée à 150 000 \$ paiera 270 \$ pour la SQ. La marge n'est donc pas si importante.

En 2003, la municipalité de La Présentation paie pas moins de 212 000 \$ pour les services de la SQ.

Épée de Damoclès

Les agriculteurs vivent avec le spectre d'une modification du remboursement de la taxation.

« On nous répète depuis quelques années que des changements s'en viennent et que l'on ne sera plus remboursé à 70 %. Déjà sous l'ancien gouvernement, il y a eu des modifications avec la réduction de 10 \$ l'hectare. Pour moi, qui ne possède que 50 hectares, cela correspond à seulement 500 \$. Cependant, qu'est-ce qui arrive à un producteur qui a 500 hectares? »

M. Michon ajoute que les producteurs vivent dans un contexte d'incertitude. À Iberville, ils ont vu leurs taxes grimper de 100 % après la fusion avec Saint-Jean.

Par ailleurs, il ajoute que le gouvernement a vu son budget de remboursement de taxes grimper en flèche, de quarante à bientôt cent millions de dollars en quelques années. « À mon avis, il est illogique qu'une usine paie 100 p. cent de taxes municipales parce qu'elle crée des emplois. Ce devrait aussi être applicable à l'agriculture. »

- Sylvain Michon, producteur

Les conseils municipaux craintifs

M. Michon mentionne que jusqu'à présent les conseils municipaux ne sont pas beaucoup ouverts à modifier la taxation. « Ce qu'ils veulent d'après moi, c'est que le gouvernement tire la ligne. »

« Ils disent également que c'est illégal, mais ce n'est pas vrai. D'ailleurs, le ministère des Affaires municipales ne poursuit plus personne après avoir été débouté il y a

quelques années. » — (Voir texte sur Pointe-du-Lac.)

Il admet que le problème de la taxation touche surtout les producteurs de la Montérégie, à cause de la valeur des terres.

« La bataille est loin d'être gagnée parce qu'il n'y a pas d'unanimité au sein même de notre union. Ce que nous désirons, c'est un changement progressif et non de voir un propriétaire résidentiel en milieu urbain grimper sa facture de la SQ de 100 \$ à 400 \$ en une année. Nous ne voulons pas virer le monde « boute pour boute », mais simplement les conscientiser. »

M. Michon pense que la tarification devrait toucher des services comme la police, l'incendie et les loisirs. Même s'il affirme ne pas se faire des amis en disant cela, il pense que l'eau devrait être assumée selon le principe de l'utilisateur-payeur.

Après avoir voté contre le budget de sa propre municipalité en 2003, étant donné qu'il n'y avait pas de changement au niveau de la taxation, M. Michon entend reprendre le bâton du pèlerin dès cet automne pour convaincre ses collègues de la nécessité d'une modification en ce sens.

« L'un des problèmes, c'est que bien souvent les gens ne regardent seulement que le montant de leur compte de taxes. Moi le premier, ça m'a pris plusieurs années avant de m'apercevoir que je payais des taxes pour mes terres où passe l'autoroute Jean-Lesage », de conclure ce producteur laitier et conseiller municipal depuis quatre ans.

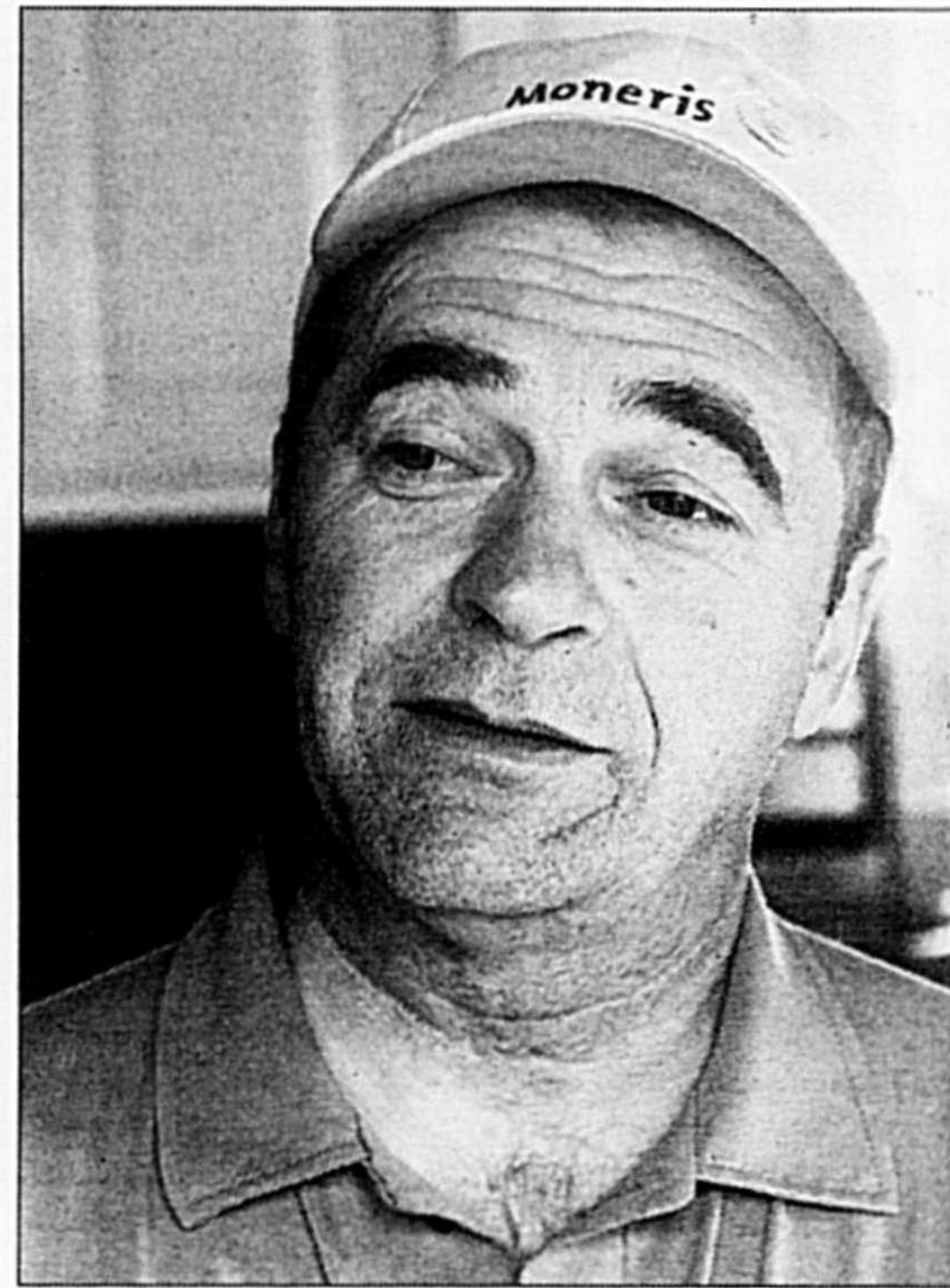


Photo Robert Gosselin, PPM

L'arrivée de la taxe pour la SQ a dérangé les producteurs agricoles, selon Sylvain Michon.



Photo Robert Gosselin, PPM

Le ministère des Affaires municipales ne poursuit plus personne après avoir été débouté il y a quelques années.



À PRÉSENT, J'INVESTIS DANS MON AVENIR... JE CHOISIS LE COLLÈGE D'AFFAIRES ELLIS

Programmes offerts à l'automne prochain

DEC - Techniques juridiques

Date limite d'inscriptions : 15 août 2003

AEC - Gestion du commerce et du transit international ATE*

AEC - Bureautique bilingue ATE*

Date limite d'inscriptions : 15 août 2003

AEC - Gestion des approvisionnements (acheteur)

AEC - Gestion de réseaux informatiques

Date limite d'inscriptions : 5 septembre 2003

Cet automne, mon choix est le Collège d'affaires Ellis pour...

- l'immersion anglaise
- l'encadrement personnalisé
- le dynamisme de son personnel
- l'excellent taux de placement
- l'accessibilité aux prêts et aux bourses du MEQ

Inscrivez-vous dès maintenant!

Collège d'affaires Ellis

Axé sur l'apprentissage de l'anglais depuis 1930

ÉLARGISSEZ VOS HORIZONS!

Sans frais : 1 800 869-3113

www.ellis.qc.ca

* Alternance travail-études

028175

Tél.: (450) 778-3666



CLINIQUE de PHYSIOTHÉRAPIE

Robert Daigneault inc.

1177, Després (côté Sicotte), suite 104
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 6L6



L'équipe de la Clinique de physiothérapie Robert Daigneault est heureuse d'accueillir Roxane Archambault, ostéopathe avec approche posturale.

Un seul rendez-vous saura vous convaincre!

0280519

Les autres contribuables écopent, croit Claude Roger

Jean Dumont

Le maire de La Présentation, Claude Roger, admet d'emblée qu'il y aura des mécontents s'il y a un changement au niveau de la taxation.

« Je me suis engagé auprès de l'UPA à regarder attentivement différents modèles de taxation. Je dois avouer que c'est une véritable job de missionnaires qu'ils font là. À mon avis, ce serait beaucoup plus simple pour les municipalités si le gouvernement donnait un signal clair. »

« Par contre, pour nous comme municipalité, c'est important de recevoir un même montant des revenus de taxation. Ainsi, si nous percevons moins d'argent des agriculteurs, il faudrait en percevoir davantage des gens du milieu urbain. »

À cet égard, M. Roger prétend que ce seront les moins bien nantis qui écopent. Il souligne entre autres que les propriétaires de résidences évaluées à moins de 75 000 \$ dans sa municipalité, verraient leurs taxes augmenter sensiblement.

Même s'il reconnaît la valeur agricole dans sa municipalité, M. Roger souligne qu'à Saint-Barnabé, une municipalité voisine, le problème est beaucoup plus aigu.



Photo Robert Gosselin, PPM

À l'avant-plan, Claude Roger assistait à une rencontre sur la taxation à l'UPA en avril dernier.

Saint-Bernard

Pour la mairesse de Saint-Bernard, Francine Morin, elle-même productrice agricole, la de-

mande des agriculteurs est difficilement justifiable.

« Je pense en toute honnêteté que tant qu'ils auront droit à un remboursement de 70 % de la part du gouvernement, nous ne changerons pas grand-chose. »

« Qui plus est, si on modifie ce système, c'est le gouvernement qui sera gagnant puisque son remboursement sera moindre. À mon avis, comme municipalité, nous n'avons pas beaucoup de marge de manoeuvre. »

Saint-Marcel

À Saint-Marcel, Yvon Pesant mentionnait dans le bulletin municipal d'avril 2003 que « nous aurons à réfléchir sérieusement à ce qui pourrait être fait chez nous pour permettre à tout le monde de trouver son compte. »

« L'important est de ne pas nous créer de

manque à gagner pouvant nuire à la situation financière de la municipalité. J'espère que nous pourrions trouver une forme de contrat social qui colle bien à notre propre réalité. »

Dans cette municipalité, le rôle d'évaluation des terres agricoles se situe entre 2 100 \$ et 6 600 \$ l'hectare.

Le ministère des Affaires municipales

Se basant sur une étude de l'Université Laval, l'UPA, le MAPAQ et le ministère des Affaires municipales ne s'entendent pas sur les moyens à prendre au sujet de la taxation.

Le ministère estime que « la hausse de la part relative du fardeau foncier des entreprises agricoles découle surtout de la hausse de la valeur des terres des régions agricoles. »

Pour le ministère, il n'y a pas de déplacement du fardeau fiscal foncier au détriment des exploitations agricoles. C'est simplement des facteurs économiques qui font qu'au cours de la dernière décennie, les terres ont connu une hausse importante.

Toutefois, avec une récente réforme des règlements au ministère de l'Environnement, il n'est plus nécessaire d'être propriétaire de sa terre pour étendre les surplus de fumier.

Ainsi, les demandes d'acquisition de terres agricoles ont diminué depuis peu. Parallèlement, le prix des terres est aussi à la baisse.

L'UMQ

Finale, pour l'Union des municipalités du Québec, les municipalités ne sont pas prêtes à envisager des modifications majeures au régime fiscal dans le but de réduire le fardeau fiscal des exploitations agricoles à leurs frais.

Pour l'UMQ, les avenues de solutions devraient être recherchées dans l'aide gouvernementale, à travers le programme actuel de remboursement de taxes du MAPAQ. « Il ne revient pas aux municipalités de subventionner les producteurs agricoles, qui doivent être considérés comme les autres contribuables municipaux », lit-on dans le rapport annuel 2002.

Le cas de Pointe-du-Lac...

Il y a quelques années, un contribuable de Pointe-du-Lac, en Mauricie, avait déposé une plainte devant la Cour supérieure contre sa municipalité pour faire déclarer illégale une tarification imposée à ses immeubles pour acquitter le coût partiel des services de la Sûreté du Québec.

Depuis 1994, la municipalité a décrété une taxe spéciale appelée « taxe Sûreté du Québec » afin de couvrir les frais exigés par le gouvernement du Québec pour que son territoire soit desservi par la SQ.


Durant les premières années, c'est un tarif de 107 \$ par unité de logement, de commerce ou d'industrie qui était imposé. En 1997, Pointe-du-Lac modifie l'appellation de la taxe en imposant une taxe spéciale appelée « services policiers ». Le tarif imposé passe alors à 156 \$ par unité de logement, de commerce ou d'industrie.

L'imposition et la perception de ce tarif ne sont pas suffisantes pour couvrir les coûts des services policiers. En plus, une taxe spéciale basée sur l'évaluation de tous les immeubles imposables apparaissant au rôle d'évaluation est imposée.

Le citoyen a contesté le pouvoir de la municipalité d'imposer un tarif afin de recouvrer les frais exigés par le gouvernement du Québec.

Lors d'un jugement rendu en janvier 1998, le tribunal a rejeté la requête.

Le juge estime qu'étant donné la possibilité de combiner deux modes de taxation, une taxe spéciale basée sur l'évaluation des immeubles et un tarif par unité de logement, il ne trouve pas de motif de déclarer nuls les règlements visés par la requête.

Raymond Chabot inc. 
Syndic de faillite

PROBLÈMES FINANCIERS

NOUS POUVONS VOUS AIDER

SYLVIE CHAPLEAU, CONSEILLÈRE
1050, BOULEVARD CASAVANT OUEST,
BUREAU 2001 ST-HYACINTHE

774-4300

Rendez-vous disponible en soirée

Consultation initiale sans frais

• PROPOSITIONS AUX CRÉANCIERS
• FAILLITES PERSONNELLES ET COMMERCIALES

www.faillite.rcgt.com

3 POUR 1 NOUS SOMMES DÉMÉNAGÉS

1

Pour un seul prix

vous recevez une paire de lunettes (verres et monture)

2

Recevez

une 2e paire de lunettes (verres et monture)

3

ÉGALEMENT

des verres de contact (clairs, souples, sphériques) ou un clip solaire

Sur rendez-vous examen de la vue par un optométriste

F. FARHAT

LUNETTERIE OPTICIEN D'ORDONNANCES

1375, RUE GAUVIN
ST-HYACINTHE
Face au Restaurant Le Four
(coin Boul. Laframboise et Gauvin)

774-3900

➤ SERVICE
➤ QUALITÉ
➤ PRIX
Venez voir en différence

Centre
DERMATOLOGIQUE
maskoutain

Veillez prendre note que
le Centre Dermatologique Maskoutain
se relocalise à l'adresse suivante :

2356, rue Dessaulles,

Saint-Hyacinthe

(entre Bourdages et Choquette)

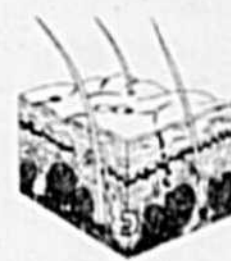
réouverture dès le 3 juillet 2003.

Merci !

Dre Lise Faucher M.D.

Téléphone : (450) 778-2333

2356, rue Dessaulles
Saint-Hyacinthe, Qc.



Éditorial

Oui au guichet unique

Pour ne pas répondre directement aux réflexions du directeur général du CLD, des représentants élus ou d'organismes ont pratiqué l'art défensif de la fuite en avant. Ils ont laissé entendre que selon eux, Mario De Tilly n'aurait pas émis les commentaires rapportés. Bref, ils ont prétendu, le maire Bernier en tête, que les propos controversés avaient été étirés.

Au lieu de réfléchir sur la situation globale décrite par le directeur du CLD, au lieu de répondre carrément et franchement, on évite d'aborder le problème. Et le problème soulevé est simple : M. De Tilly suggère et il a amplement raison, qu'il y a à tout le moins pertes d'espaces de bureaux, d'énergie et d'argent, et possiblement doublement et recoupement de services.

Multiplier les locaux, les systèmes de téléphone, le personnel et les équipements coûteux de secrétariat, les directions générales, n'est-ce pas utiliser avec légèreté les deniers de l'État?

Qui va nous prouver un jour, chiffres sérieux à l'appui, que Saint-Hyacinthe a besoin d'une corporation de développement commercial?

Qui peut nous démontrer qu'il

faut absolument, sous peine d'inefficacité totale, que le club de recherche d'emploi et le Carrefour Jeunesse Emploi Maskoutain, logent en deux endroits différents, aient chacun un directeur général avec toute la bureaucratie qui s'ensuit?

Alors que l'ensemble des bureaux de tourisme et congrès au Québec sont gérés par les CLD, qui peut nous convaincre que Saint-Hyacinthe doit être une exception en la matière?

La proposition de Mario De Tilly de créer un guichet unique et celle de Luc Chagnon du Centre Option Avenir de s'engager dans la voie de la concertation, ne seront écartées qu'au détriment de toute la région.

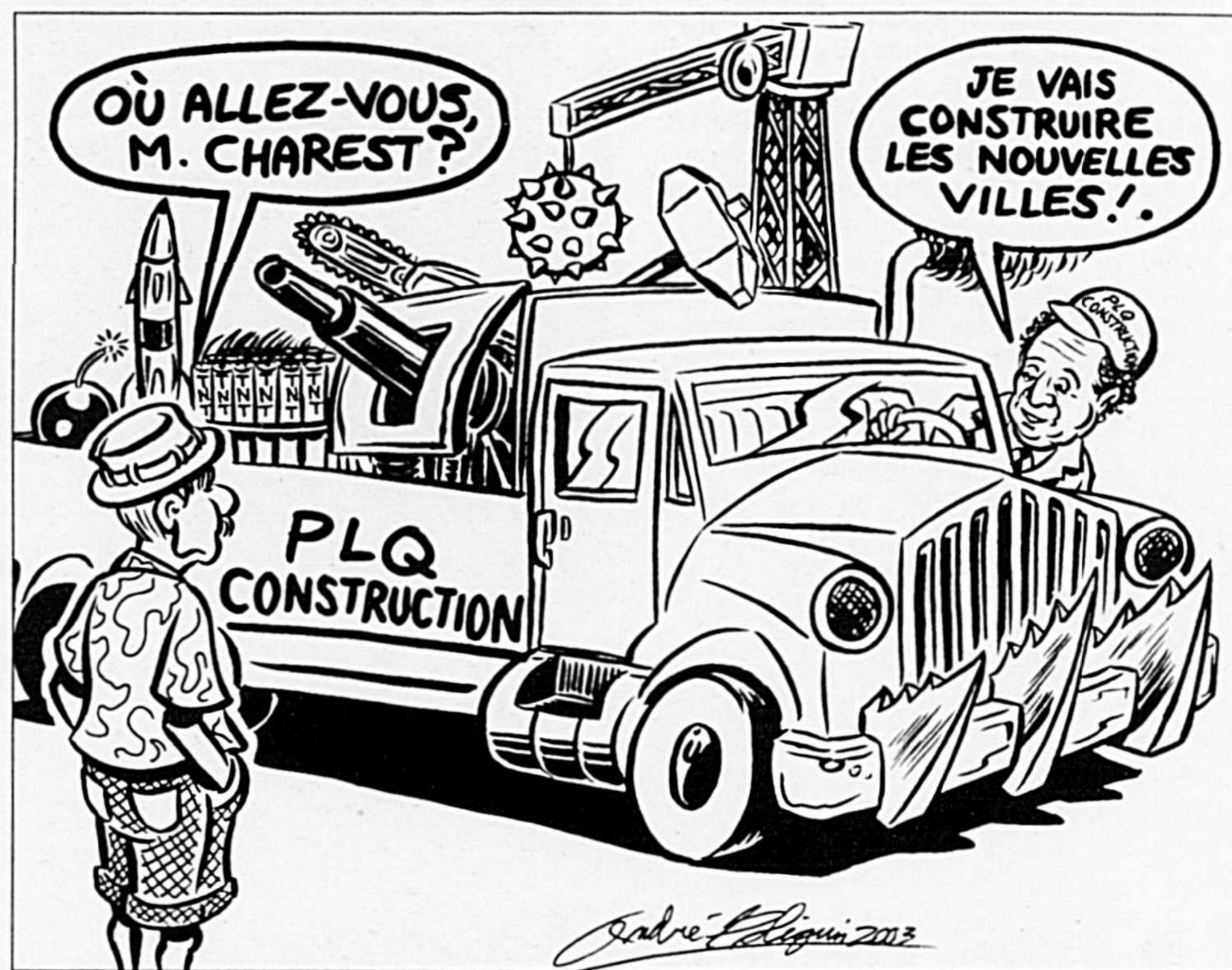
Faut-il rappeler aux Gervais, Séguin, Bouchard, Bernier, Couture et compa-

gnie que le gouvernement libéral propose une redéfinition de l'État qui sera marquée entre autres par un amaigrissement des structures. Si eux ne le font pas de façon éclairée, d'autres s'en chargeront à distance et imposeront leur régime minceur.

Mario De Tilly n'a pas joué le rôle du dictateur qui veut tout contrôler. Sa proposition est la seule voie de l'avenir pour qui désire vraiment soutenir l'économie et le développement de l'emploi.



Jean VIGNEAULT
jvigneault@lecourrier.qc.ca



COMMENTAIRES

Un peuple en laisse?

Le député Léandre Dion nous avait habitués à plus de retenue, à plus de distinction dans ses propos que le texte qu'il a accepté que ses collaborateurs publient en annonce dans l'édition du 18 juin. Le texte disait que le peuple du Québec n'en « peut plus d'être tenu en laisse ».

L'expression est malheureuse et méprisante : les Québécois ne sont pas des chiens qu'on tient en laisse.

Depuis neuf ans, ils étaient gouvernés par le Parti québécois. Étaient-ils en laisse? Est-ce ressembler à un chien attaché que de vivre dans le fédéralisme canadien? M. Dion a-t-il oublié que les électeurs québécois ont LIBREMENT choisi le 14 avril un gouvernement libéral et que seulement 33 p.cent des Québécois ont

voté pour le parti de Bernard Landry?

M. Dion ne se souvient-il pas que LIBREMENT en 1980 et en 1995, les Québécois ont choisi par référendum, de demeurer dans le Canada? Ils n'ont pas choisi la laisse ces électeurs, ils ont opté pour une autre forme de liberté, pour un pays qu'ils aiment depuis longtemps.

Les excès de langage ne font pas des peuples forts et libres, ni des fêtes très joyeuses.

J.V.

Les commentaires de Jean Vigneault sont entendus du lundi au vendredi, sur les ondes de BOOM FM 106,5, à 8 h 10 et sont disponibles sur le site web du Courrier.

LES INDISCRÉTIONS DU FACTEUR

M. Jean-Marc Fournier,

Vous l'ignorez sans doute, mais une centaine de maires de villes fusionnées sont d'accord avec la philosophie très claire de votre gouvernement qui désire de tout coeur la réussite des nouvelles villes.

Les maires de Westmount, Baie d'Urfé, Pointe Claire, Montréal Nord et combien d'autres applaudissent à tout rompre à vos projets de loi brillants qui veulent mettre un terme une fois pour toutes à l'incertitude.

Si votre idée est entérinée par une minorité, vous allez fonder une multitude de

grandes villes, toutes établies en banlieue. Ce sera formidable pour l'équité, pour le partage et surtout, pour les avocats, les comptables, les experts en études de faisabilité et vos petits amis séparatistes.

Au début, nous aurons l'impression que vous installez le désordre, bref que vous foutez le bordel. Mais au fond, M. Charest l'a promis, vous êtes là pour remettre de l'ordre. Et vos partisans de l'ouest de Montréal vont enfin redevenir les premiers dans l'ordre des choses. Merci beaucoup.

Lucien Labadie

Athée pour la galerie?

Il se disait spontanément athée mais souhaitait que ses funérailles soient organisées dans la basilique Notre-Dame à Montréal. Paradoxal?

Plutôt la preuve que l'homme qui a rendu l'âme lundi se prétendait athée uniquement pour confronter les bien-pensants ou pour susciter la controverse. Un véritable athée ne demanderait pas qu'on lui rende un dernier hommage dans un lieu de culte, dans une église qui sert de lieu de rassemblement à ceux qui croient en Dieu.

Pierre Bourgault athée? Ça l'arrangeait de faire croire qu'après la vie, il n'y

a rien; de faire semblant que l'Homme est si parfait qu'il ne saurait tolérer un Être supérieur au-dessus de lui.

Un véritable athée aurait choisi une bibliothèque, un parc, une salle de spectacles pour laisser ses amis prononcer son éloge funèbre. En précisant l'église de son choix, Pierre Bourgault a clairement exprimé que son athéisme n'en était un que de façade, une épate pour la galerie.

Albatros des mers

♦ Lettres ouvertes ♦

Hommage au drapeau du Québec

Je te salue Fleurdelisé, emblème de notre nation.

Je me souviens avec fierté que tu as vu le jour, à St-Jude, il y a 55 ans, dans notre magnifique région, fertile en produits de la terre et en esprits bâtisseurs.

Je te salue Fleurdelisé, symbole de notre identité québécoise, de notre langue française aux accents d'Amérique; symbole de nos valeurs, de nos traditions, de nos luttes, de nos regrets, mais aussi de nos rêves.

Cette année, nous avons choisi de Rêver Bleu, en hommage à ta couleur qui nous rappelle le ciel, la mer, le fleuve, les rivières et les ruisseaux du Québec, remplis d'eau douce, la richesse naturelle par excellence.

Richesse, oui, parce que nous avons soif, soif de vivre, soif de grandir et de nous épanouir dans un monde où le pouvoir et l'argent comptent bien plus que la vie elle-même;

- ce monde où la rentabilité laisse peu d'espace au partage,
- ce monde où les profits comptent plus que les emplois,
- ce monde où la concurrence mondialisée fait que les parents doivent travailler doublement pour combler les besoins de leurs enfants,
- ce monde où le réalisme budgétaire sert d'argument pour couper dans les soins de santé et l'éducation, alors qu'au fond, cela ne sert qu'à réduire les impôts des grandes corporations

qui s'enrichissent à la sueur de nos nerfs;

- ce monde où les riches sont toujours plus riches et les pauvres sont toujours plus pauvres.

Rêver bleu, parce que nous avons soif de dire et de chanter dans notre langue si riche en nuances, en images et en sons; ces milliers de mots qui portent nos idées, nos sentiments, notre créativité et qui nourrissent notre intelligence dans l'action.

La liberté naît dans l'esprit. La langue constitue donc le premier outil qui permet de la définir, de l'affirmer et de la réaliser.

Rêver Bleu, oui, mais plus que des rêveurs, nous voulons être les visionnaires et les maîtres d'oeuvre de notre avenir où chacun a sa place, dans la diversité et le respect.

Parce que l'avenir commence maintenant, ici, j'ose nourrir en moi l'espoir que nous te saluerons encore l'an prochain et à chaque année qui suivra, et que nous saurons célébrer fièrement la vie qui nous habite en pleine conscience de nos droits et de nos responsabilités de citoyennes et de citoyens du Québec.

Salut à toi Fleurdelisé!

Bonne fête nationale à tous les Québécois et à toutes les Québécoises!

Discours d'Yvan Pion aux Fêtes de la Saint-Jean-Baptiste, juin 2003

Les cowboys au volant

Samedi matin le 7 juin : l'histoire concerne deux cyclistes et deux automobilistes, à l'angle du boul. Laframboise et de la rue Sacré-Coeur.

Le premier cycliste fait son arrêt et traverse le boulevard. Une voiture fait son arrêt et redémarre aussi vite. L'auto frappe la roue arrière du vélo qui est ainsi arrêté brutalement.

Je vérifie comment se porte l'accidenté et je poursuis moi aussi mon chemin, à vélo. Comble de malchance, une auto sort d'une cour privée, me coupe le chemin et m'arrête tout aussi brutalement.

Hé!, les cowboys, avez-vous oublié les autres clientèles?

Ces situations se répètent pratiquement tous les jours. Des routes coupées par sept autos sur 10, des stops pressés ou à l'anglaise. Au boulevard Laframboise, le danger augmente car en plus il y a la vitesse qui entre en ligne de compte. Y a-t-il une solution?

Oui et une excellente : ralentissez et faites attention. Assez de la négligence, de l'insouciance, du non-respect et de l'intolérance envers les piétons, les cyclistes, les gens en fauteuil roulant ou les semi-voyants. Eux aussi ont droit à la rue.

Merci à ceux qui nous respectent déjà.

Molly Pion Fortier

Changer pour le mieux

Les femmes font exactement la même chose que les hommes, ce n'est ni sain ni normal. Ce n'est pas en criant que nous atteindrons l'équilibre auquel nous aspirons toutes. Assez!

On se place et on se calme. Françoise David l'a déjà dit : du pain et des roses!

Remettons nos émotions à la bonne place, ce sera déjà beaucoup mieux. Essayons pour voir la belle devise de Rita Lafontaine « connais-toi toi-même ». NDLR : Devise empruntée à un certain Socrate, né quelques millénaires avant Mme Lafontaine!

Nous avons une bonne équipe pour nous diriger en voulant faire autrement et nous crions encore. Ne les pressons pas comme des citrons.

J'en ai plus qu'assez de cette violence. Changeons et rêvons, c'est ça le propre de la femme. On veut des changements pour le mieux, n'est-ce pas? Nous n'y arriverons pas en répétant les mêmes erreurs en version féminine.

Gisèle Lépine
St-Simon

Consultons ceux qui sont touchés

M. Jean Vigneault écrivait que j'ai remis une pétition de 542 noms au maire Claude Bernier sur le stationnement perdu au centre-ville à cause de la salle de spectacles, ce qui voudrait dire que 50 000 personnes sont satisfaites des solutions préconisées par la Ville.

Je répondrai que le problème touche les commerçants localisés les plus près du stationnement Plaza et leur clientèle et non pas les 50 000 personnes du grand Saint-Hyacinthe.

Moi je crois que ces commerçants et

leurs clients ont le droit de s'exprimer. Et ça veut dire que ces 50 signatures de commerçants auraient dû suffire pour être écoutés.

J'espère que monsieur le maire Claude Bernier ne me demandera pas 50 000 signatures pour écouter les commerçants affectés par la localisation de la salle de spectacles.

Claude Bellavance
Salon Vivaldi

Les passages pour piétons

En écrivant cette lettre, je suis certaine que je vais rappeler à une grande majorité de conducteurs une loi qu'ils ignorent. Suivez-moi...

Je suis une grand-maman qui va régulièrement chercher son petit-fils en fin d'après-midi au service de garde au pavillon 2 de l'école de St-Thomas-d'Aquin. Comme nous sommes à pied, c'est tout un défi de traverser la rue Principale pour se rendre sur la rue Geoffrion. Pourtant, d'un côté comme de l'autre de la rue, un panneau indique une traverse de piétons avec des lignes jaunes. Ce qui, selon la loi donne priorité aux piétons. À la Sûreté du Québec, on m'a confirmé ce règlement qui se lit comme suit : « Lorsqu'un piéton s'en-

gage dans un passage pour piétons, le conducteur d'un véhicule routier doit immobiliser son véhicule et lui permettre de traverser ».

J'ai même vu une dame d'un certain âge qui a klaxonné et montré le doigt à une jeune fille qui avait osé s'engager sur la traverse, et, à quelque peu ralenti la vitesse de madame qui dépassait certainement 50 km. Et le respect dans tout ça?

Happer un piéton aurait des conséquences bien plus tragiques que d'être quelques minutes en retard.

Combien vaut la vie d'un enfant?

Murielle Jodoin,
Saint-Valérien

Assurez vos biens à leur juste valeur !



pour protéger ce qui vous est cher...

Le Groupe Desmarais Pinsonneault & Avard vous offre l'assurance locataire juste pour vous !

Plusieurs locataires sous-estiment ce qu'ils possèdent. Électroménagers, appareils électroniques, ordinateur, vêtements... vos biens valent beaucoup plus que vous ne le croyez.

D'où l'importance de bien les protéger !

Pour vous aider à évaluer vos besoins en assurance, appelez votre conseiller expert au :

(450) 796-3321
1 800 361-9866



GRUPE DESMARAI
PINSONNEAULT & AVARD
CABINET EN ASSURANCES DE DOMMAGES
ET CABINET DE SERVICES FINANCIERS

Cause prise en délibéré

Marc Bouchard

C'est pour faire cesser le harcèlement dont ils sont victimes que le directeur général de la Maison du Bingo maskoutaine, Germain Caron, et son président, Roger Duceppe, ont fait appel à la cour. Après de longues heures de débat, le juge Gilles Mercure de la Cour supérieure a préféré prendre quelques semaines supplémentaires pour rendre jugement.

Il faut dire que la cause, bien que simple en apparence, s'est lourdement compliquée au fil des procédures, notamment parce que l'intimé dans cette affaire, le Maskoutain André Loiselle, a préféré se défendre lui-même sans avocat, et que le juge a dû lui fournir à plusieurs reprises des leçons élémentaires de droit.

L'histoire a débuté il y a quelques années, alors que messieurs Caron et Duceppe, ainsi que quelques autres personnes, ont eu maille à partir avec l'intimé. Depuis cette date, plusieurs événements étranges ont eu lieu autour des deux victimes.

Par exemple, une personne aurait téléphoné aux fournisseurs de la Maison du bingo, se faisant passer pour Germain Caron, et prétendant que l'organisme était au bord de la faillite. Les fournisseurs ont donc demandé à plusieurs reprises d'être payés sur réception.

La Société de l'assurance automobile a aussi reçu de nombreux avis affirmant que Roger Duceppe était traité avec une médication puissante, et que l'on devait lui retirer son permis. Monsieur Duceppe a donc dû faire la preuve, examen médical à l'appui, qu'il ne prenait aucun médicament.

La même personne aurait appelé au travail de l'ex-femme de Germain Caron pour annoncer son décès. Dans tous les cas, la

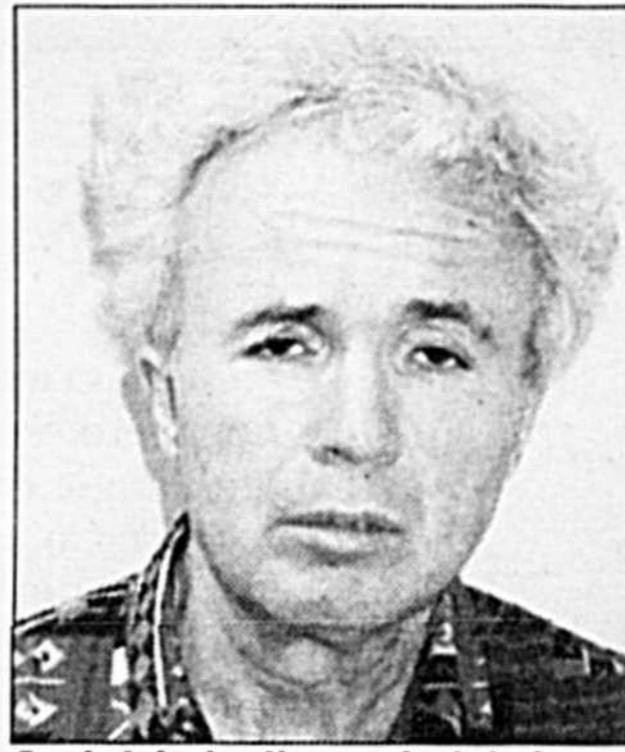
poursuite affirme que c'est André Loiselle qui aurait posé ces gestes de harcèlement.

Évidemment, lors du procès, monsieur Loiselle a tenté de se défendre, niant toutes ces allégations. Il a même tenté de contester le témoignage d'un expert en graphologie, reconnu par la Sûreté du Québec, et qui affirmait hors de tout doute que c'est l'écriture de André Loiselle qui se trouvait sur le plupart des lettres reçues par les fournisseurs.

Mais c'est Olivette Beauregard, une bénévole de l'Hôtel-Dieu, qui a rendu la tâche la plus difficile à monsieur Loiselle. Madame Beauregard aurait reçu, en pleine nuit, des coups de téléphone du harceleur, lui affirmant entre autres avoir retrouvé les « bobettes » de monsieur Duceppe la veille dans un bar de danseuses.

Convoqué à témoigner par Loiselle lui-même, madame Beauregard a d'abord confirmé que la voix qu'elle entendait au téléphone était bien celle de monsieur Loiselle. Puis, en posant ses questions, André Loiselle a commis un lapsus. « Quand je vous ai appelée... ». « Vous venez de me confirmer que c'est bien vous » l'a immédiatement interrompu Olivette Beauregard.

C'est dans ce climat farfelu que s'est d'ailleurs déroulée toute la comparution. Après la présentation de la preuve, faite dans les normes, par Me Gilles Charpentier, avocat de messieurs Duceppe et Caron, André Loiselle a cru bon appeler



André Loiselle a choisi de se défendre seul. Ce n'est pas la première fois que l'homme doit faire face à des accusations en cour.

à la barre ses propres témoins. Pour chacun d'entre eux, il devait poser quelques dizaines de questions. Mais il a changé d'idée à plusieurs reprises, retournant même un enquêteur de la Sûreté du Québec, qu'il avait lui-même convoqué, plusieurs heures après le début des procédures et sans jamais l'avoir fait comparaître.

Une première journée de comparution tenue en avril dernier avait été insuffisante pour écouter les arguments du défendeur, et il a fallu poursuivre le tout, vendredi dernier.

Exaspéré, même le juge Mercure a interrompu à plusieurs reprises les discours de monsieur Loiselle pour le ramener sur le chemin du droit pur.

Ce que messieurs Duceppe et Caron demandent, c'est une injonction permanente, interdisant à André Loiselle de les approcher, eux ou toute personne de leur entourage. Une première injonction du genre, mais provisoire, avait fait cesser durant quelques mois le harcèlement il y a quelques années.

Puis, un séjour en prison de André Loiselle avait aussi fait cesser les interventions du harceleur. « Nous espérons que le juge se rendra à nos arguments, et qu'il prononcera l'injonction permanente. De cette façon, nous pourrions faire cesser à jamais ces gestes », a conclu Germain Caron.

La loi laisse au juge un délai de six mois pour la rédaction de son jugement, mais on espère une décision finale avant la fin de l'été.

Au fil du procès

Dès l'ouverture du procès, André Loiselle a tenté de récuser le juge Mercure, parce que ce dernier aurait agi comme procureur dans une cause où André Loiselle lui-même avait été témoin. Une cause entendue en Estrie... quelque part à la fin des années 1970. Le juge a évidemment refusé.

Deuxième demande de récusation. André Loiselle avait écrit à la juge en chef de la Cour pour demander le retrait du juge Mercure. Il aurait été nommé par un gouvernement libéral, et Roger Duceppe, une des parties, aurait lui-même déjà été candidat libéral. Nouveau refus du juge.

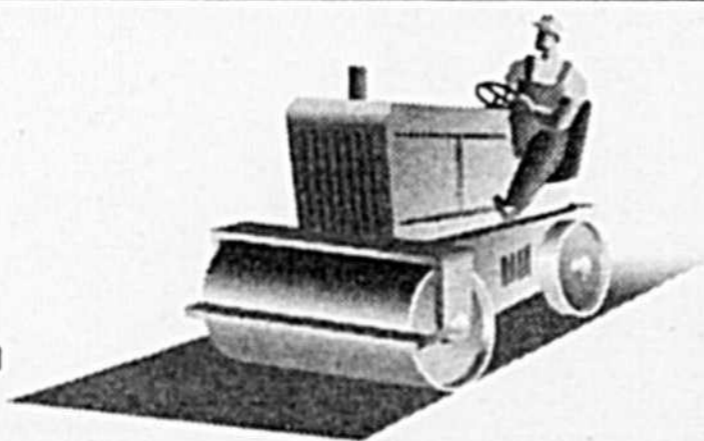
Interrogé sur la durée prévue de ses interventions, André Loiselle a répondu au juge : « Une heure, une journée, une année. C'est comme vous voulez, je ne suis pas pressé ». Du même souffle, il a aussi confirmé avoir pas moins de 190 questions à poser à Roger Duceppe, et un peu moins à monsieur Caron.

L'intimé a fait la preuve qu'il avait de bons contacts partout au Québec. Après avoir surpris le témoin expert en graphologie, en dévoilant son lieu et sa date de naissance (une information qui était censée être confidentielle), il a aussi affirmé au juge avoir vérifié dans la police d'assurance médicament de Monsieur Duceppe, où une erreur de déclaration se serait glissée.

Plus d'une dizaine de témoins ont été appelés à la barre par André Loiselle. Certains d'entre eux n'ont cependant pas eu à témoigner. Il avait, par exemple, envoyé un avis de comparution à la mère de Germain Caron, une dame de 93 ans récemment hospitalisée pour une maladie grave.



« INFO-TRAVAUX »



La Ville de Saint-Hyacinthe s'excuse pour les désagréments que pourront vous apporter ces travaux et vous remercie de votre collaboration.

Veuillez prendre note que l'échéancier des travaux est sujet à changement selon les caprices de dame nature.

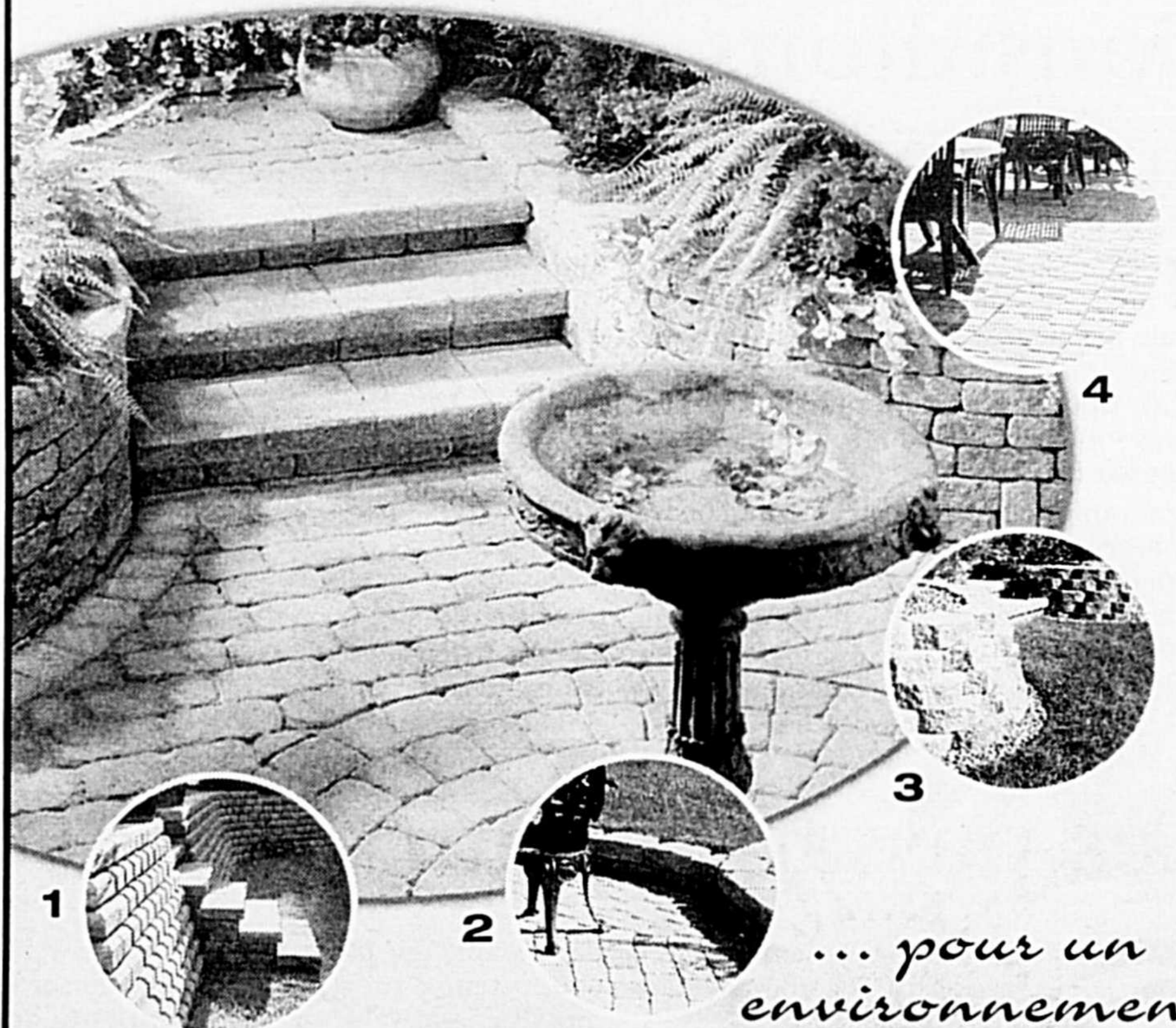
Echéancier	Localisation	Nature des travaux
Semaine du 23 au 27 juin 2003	1. Boulevard Laframboise, entre Pinard et du Crépuscule (district Saint-Thomas-d'Aquin)	Pavage de l'accollement et réfection à l'arrière du trottoir.
	2. 4e rang, de la rivière Delorme aux limites de Saint-Simon (district Ceinture-Verte)	Empierrement des accotements.
	3. Avenue Lussier, entre Desranleau Est et des Seigneurs Est (district Saint-Joseph)	Réfection à l'arrière du trottoir ouest.
	4. Rue Lemire, de Saint-Louis à Mercure (district Yamaska)	Poursuite des travaux.
	5. Avenue Coulonge, de Laurier Ouest à Joncaire (district Douville)	Début des travaux de réfection de pavage et de trottoirs.
	6. Rue Nelson, de Laval à Bourdages (district Vanier)	Début des travaux de réfection de pavage et de trottoirs.
	7. Avenue Joseph-Lefebvre, entre Fortunat-Beaudoin et Marquette (district Sainte-Rosalie)	Mise en forme et pavage.
Semaine du 30 au 4 juillet 2003	8. Avenue Joseph-Lefebvre, entre Fortunat-Beaudoin et Marquette (district Sainte-Rosalie)	Réfection à l'arrière des bordures.
	9. Rue Nelson, de Laval à Bourdages (district Vanier)	Poursuite des travaux.
	10. Rue Lemire, de Saint-Louis à Mercure (district Yamaska)	Poursuite des travaux.
	11. Avenue Coulonge, de Laurier Ouest à Joncaire (district Douville)	Poursuite des travaux.

Pour plus d'information : 778-8440

Service du Génie

0280987

Des prix exceptionnels...



... pour un environnement de rêve!

Jusqu'à épuisement des stocks

Tran/pavé

- 1. Bloc Talus 1,50 \$ ch.
- 2. Bloc Médiéval - choix de 3 couleurs 3,20 \$ ch.
- 3. Bloc de Jardin 2,50 \$ ch.
- 4. Dalle St-Laurent - grise 2,00 \$ ch. - choix de 3 couleurs 2,25 \$ ch.

CS CHICOINE & ST-ONGÉ enr.

855, rue Principale (Route 137) Saint-Dominique (450) 773-3723

0281074

Accusé de voies de fait

Le policier Gravel contredit par ses collègues

François St-Amant

Le policier Dany Gravel soutient avoir utilisé une « technique de dysfonction motrice temporaire aux membres inférieurs » pour justifier un coup de pied asséné à Michel Waite lors d'une arrestation en juillet 2001. L'accusé subissait, la semaine dernière, son procès au Palais de justice de Saint-Hyacinthe où des accusations de voies de fait et d'agression armée pèsent contre lui.

Les faits reprochés se déroulent le 13 juillet 2001 alors que Michel Waite est mis en état d'arrestation pour conduite avec facultés affaiblies après avoir percuté une borne fontaine. Deux policiers étaient déjà sur les lieux alors que le policier Gravel débarque pour prêter main-forte à ses collègues. C'est à ce moment que la situation se complique.

Gravel raconte

Lors de son témoignage, l'accusé explique que le suspect, malgré qu'il soit en état d'arrestation, s'est dirigé vers sa camionnette pour y désactiver le système d'alarme. C'est à ce moment que le policier Gravel a décidé de mettre fin aux mouvements du prévenu en le dirigeant vers le véhicule pa-

trouille pour ensuite le fouiller une seconde fois. M. Waite n'a vraisemblablement pas apprécié ce geste et une altercation a suivi. Lors de cette échauffourée, l'accusé a sorti sa bonbonne de poivre de cayenne pour tenter de calmer le suspect sans toutefois l'utiliser.



Le policier Dany Gravel

Photothèque Le Courrier

À son arrivée au poste de police, M. Waite demeure agressif et les policiers ont du mal à le contenir. C'est à ce moment que le policier Gravel assène un coup de pied au suspect. L'accusé explique qu'il a tenté d'appliquer une technique « que l'on m'a enseignée ». Par cette affirmation, Gravel fait référence à une technique de diversion par pression sur un point de tension. Un expert a d'ailleurs témoigné à l'effet que ce type de technique est enseigné à l'École Nationale de Police.

La version des collègues

En début de semaine, les policiers présents lors des faits reprochés ont été appelés à la barre. À l'aide de ces témoignages, la Couronne a soulevé plusieurs contradictions dans la version de l'accusé. Selon l'avis des policiers déjà sur place, Gravel aurait fouillé Waite de façon brusque en le pressant contre le véhicule patrouille. Aussi, ces derniers ont souligné que le suspect était pleinement maîtrisé lorsque que l'accusé aurait menacé d'utiliser le poivre de cayenne. Le policier chargé du transport, l'agent Léveillé, a affirmé quant à lui que l'individu n'a jamais été hors de contrôle, même lorsqu'il est sorti du véhicule au poste de police. À la lumière de ces témoignages, la pro-

cedure a argumenté que les techniques utilisées étaient excessives et qu'il « n'était pas raisonnable d'agir de la sorte dans les circonstances ».

Le juge Lucien Roy a pris la cause en délibéré et rendra son jugement le 13 novembre. S'il est reconnu coupable, Dany Gravel s'expose à une peine d'emprisonnement maximale de 5 ans pour voies de fait et de 10 ans pour agression armée.

LES GRELUCHES



Cousin-Cousine

Solderie

60%

de rabais

3 jours seulement

26-27-28 juin 2003

1723, rue des Cascades
centre-ville, Saint-Hyacinthe

0281086

Chaussures La Sabottine

Solde d'été

jusqu'à

50%

*

Ouvert les dimanches de 12 h à 17 h

* sur marchandise sélectionnée

1756, rue des Cascades Ouest, Saint-Hyacinthe
(450) 778-1189

Mercredi 25 juin 2003 - Le Courrier - A-11
29-00-02
0281429

Une semaine de canicule



Michel MORISSETTE

Le temps sera chaud et humide jusqu'au prochain week-end. Les probabilités d'averses parfois orageuses seront à la hausse à partir du milieu de la semaine.

Voici un regard sur le temps à plus long terme :

Période du 28 au 30 juin : La température sera moins chaude et moins humide avec du beau temps en général.

Résumé de la semaine

Même si la semaine du 15 au 21 juin fut la plus chaude depuis la mi-septembre

dernier, sa température moyenne de 18,2°C est demeurée sous la moyenne hebdomadaire. Les températures furent plutôt en dents de scie tout au long de la semaine. La température la plus fraîche de la semaine fut dans les trente-cinq premières heures où elle est demeurée inférieure à 20°C. Par la suite, la température est remontée au-dessus de la moyenne saisonnière durant quelques jours.

Du côté des précipitations, la semaine fut très sèche avec une seule journée d'averses où les accumulations de pluie furent négligeables, soit les plus faibles depuis la fin d'août dernier. Le soleil fut en abondance durant toute la semaine alors que toutes les journées ont bénéficié d'ensoleillement. Par le fait même, la semaine devenait la plus ensoleillée des deux

dernières années. Des vents plutôt faibles durant la semaine avec une vitesse moyenne de 7 km/h alors qu'une seule journée a enregistré des rafales supérieures à 35 km/h. Le vent dominant a soufflé du secteur S-SW durant trente-trois heures.

	Température normale		Record de température			
			Maximum		Minimum	
	Minimum	Maximum	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Plus haut
25 juin	15°	25°	1985: 14,2°	1995: 33,2°	1941: 3,2°	2000: 20,0°
26 juin	15°	26°	1981: 15,5°	1946: 33,2°	1965: 6,7°	1949: 22,7°
27 juin	15°	26°	1970: 15,0°	1941: 35,0°	1938: 5,5°	1966: 21,7°

club école

Raminska

ski * planche

CLUB - ÉCOLE RAMINSKA

Assemblée générale annuelle
Le jeudi 26 juin à 19 h 30

À la salle Gadbois du centre culturel de Saint-Hyacinthe

Vente des manteaux des moniteurs

Contacter le 774-7366

0281223

Nouvelle salle de montre Mobilier H. Moquin, 130, rue Roy, Saint-Pie

Lors de la visite de la nouvelle salle de montre de Mobilier H. Moquin, comme vous pouvez le voir sur cette photo, Paul Buisson, Pierre Bouchard et Michel Lamothe se sont bien amusés avec le propriétaire Jean-Louis Lacasse et ses invités.

Mobilier H. Moquin, 130, rue Roy, Saint-Pie

0280495

135^e

Exposition agricole de Rougemont

Du 27 au 29 juin 2003

*L'agriculture : une passion en commun,
des découvertes pour tous et chacun.*

Site d'exposition
735, rue Principale, Rougemont
Information : (450) 469-3748 - (450) 460-4620
Accès par l'autoroute 10, sortie 37 - Rougemont
Accès par la route 112, village de Rougemont

Bienvenue à tous les visiteurs !



PROGRAMMATION 2003

JEUX GONFLABLES • ARTISANAT • PAVILLON AGROALIMENTAIRE • FERMETTE • TRUIE AVEC COCHONNETS
TONTÉ DE MOUTONS • LES PLUS BEAUX ANIMAUX DE LA RÉGION SUR PLACE • L'AGRICULTURE DURABLE

Vendredi, 27 juin 2003	Samedi, 28 juin 2003	Dimanche, 29 juin 2003
Entrée des bovins, moutons, chèvres, chevaux jusqu'à 8h	09 h Jugement des Canadiennes et Ayrshire	10 h Ouverture des kiosques
10 h Ouverture des kiosques	10 h Jugement des poneys et chevaux au licou	10 h Inscription des jeunes ruraux
12 h Journée de la Femme	10 h Ouverture des kiosques	10 h Jugement des chèvres
13 h Conférence: Diane St-Jacques	10 h Jugement des Jersey	10 h Jugement des jeunes ruraux (Bovins de boucherie)
14 h Conférence OGM (ouvert à tous): Eric Dion	11 h Jugement des Holstein	11 h Expertise des jeunes ruraux
14 h Jugement des bovins de boucherie	14 h Concours d'attelage de chevaux	13 h Jugement des moutons
17 h Dégustation de produits régionaux	17 h Messe Country	Jugement et concours de présentation des Jeunes ruraux (Bovins laitiers)
18 h Concours d'attelage de chevaux	18 h Dégustation de produits régionaux	Tire de chevaux
20 h Concours - Jeunes Talents -	18 h Tire de tracteur	Party hot-dogs
21 h Gala de lutte	20 h Spectacle country: Bernard Paquette (Pavillon) Chapiteau: Spectacle Solo MDD et concert orchestre	18 h Sortie des animaux

Bruno Alix Rougemont

Michel Alix Rougemont

Bernard Paquette
Ginette Marchessault

Jean Rioux

Adjoint parlementaire à la ministre de l'Agriculture et président d'honneur de la 135^e exposition

Les nouveautés de la 135^e édition

- Jeux gonflables
- Tire de tracteur
- Fermette et Poneys
- de ferme antique
- Pavillon agroalimentaire
- Party hot-dogs
- Tonte de moutons
- Spectacles Bernard Paquette
- Tire de chevaux
- Solo MDD
- Jeunes ruraux

Tarification (taxes incluses)

Coût d'entrée : 5 \$ Prévente : 4\$
10 à 14 ans : 3 \$
Gratuit : enfants de 10 ans et moins.
Gala de lutte : 8 \$
Spectacles : GRATUIT avec l'entrée

Commanditaires

Merci aux commanditaires associés à la 135^e édition de l'Exposition Agricole de Rougemont

- A.Lassonde Inc.
- CoopExcel et COOP St-Damasse
- MAPAQ
- CLD au Cœur de la Montérégie
- Ostiguy & Robert
- CIAQ
- MRC de Rouville

- Député Jean Rioux
- Banque Nationale
- Caisse populaire Desjardins de Marieville, Rougemont, St-Césaire et le Centre Financier Agricole Haute-Yamaska
- Agent Jocelyne Deswarte, Pride
- Shur-Gain, Meunerie Hébert
- Pepsi-Cola
- Brasserie Molson
- Bienvenu, Ladouceur Communications inc.

Plus de peur que de mal

Un pilote de Cessna a eu bien peur, mais n'a subi aucune blessure alors qu'il a été incapable d'arrêter complètement son avion après un atterrissage à l'aéroport de Saint-Hyacinthe, samedi matin dernier. Selon le rapport policier, l'homme, un habitué de l'endroit, aurait effectué une fausse manoeuvre, et son appareil aurait

légèrement débordé de la piste. Il a alors piqué du nez, causant des dommages à la carlingue et au moteur, mais ne causant aucune blessure au pilote. Le Bureau de la sécurité dans les Transports du Canada a tout de même procédé à l'inspection de l'appareil avant qu'il ne réintègre les hangars.

La Sûreté régionale des Riverains à Valleyfield est à la recherche et demande l'assistance de la population afin de localiser cette personne disparue depuis le 26 mai dernier, de Valleyfield. Rachel Deschesnes 17 ans, 1.67 m, 0.70 kg, a les yeux verts et les cheveux châtain, longs à mi-dos. Si vous avez des informations, communiquez avec la Sûreté régionale des Riverains à Valleyfield au 450-370-4350.



un vaste choix de
montures
à seulement

29\$*

Découvrez jusqu'à 200 montures dans des marques aussi réputées que Benetton et Givenchy. Prix régulier jusqu'à 199 \$.



De plus, pour tous vos achats, ne payez jamais plus que **29\$**** par mois sans intérêt ni dépôt, jusqu'à plein paiement, tout simplement...

*L'offre est valide pour un temps limité à l'achat de lunettes complètes et ne peut s'ajouter à tout autre escompte. Montures sélectionnées. **Sujet à l'approbation du service de crédit. Certaines restrictions s'appliquent. Michel Laurendeau, opticien.

**Examen de la vue sur place par des optométristes
Prescriptions de l'extérieur acceptées**

Saint-Hyacinthe
1280, rue des Cascades Ouest,
(450) 774-7188

lunetterie
NEWLOOK

On vous simplifie la vue

www.newlook.ca

0281095

Dre Isabelle Delorme, dermatologue

2780, rue Raymond, suite 115, Saint-Hyacinthe

Nos services :

- Laser V-beam : rosacée, couperose, tache de vin, taches rubis, angiomes, varices superficielles des jambes
- Injection de Botox pour les rides



Pour information, contactez-nous au :

(450) 771-7070

0282649



« Tellement mieux dans ma peau »

- Sarah à Saint-Hyacinthe

38 cliniques
partenaires
dans la
Montérégie

EPIDERMA

épilation laser

À partir de **29,95 \$***
par mois

pendant 12 mois pour les aisselles.
Acompte de 61,60 \$. Offre valide jusqu'au 30 septembre 2003.

Clinique Epiderma à Saint-Hyacinthe : 1275, rue Blanchette, bureau 105

(450) 774-0999

4 partenaires dans la région de Saint-Hyacinthe
www.epiderma.ca **1-877-EPIDERMA** (374-3376)

SAINT-HYACINTHE
Clinique de Beauté Francine Rioux 773-7446
Institut Déesse Beauté 773-0083
Passport Beauté 771-2214

Saint-Thomas-d'Aquin
Esthétique Jardin de la détente 796-4846

0281173

RONA

Le Régional

Vous voulez. Vous pouvez.

Venez célébrer avec nous
les

50

ans

d'affaires de André H. Gagnon

En affaires depuis 50 ans et associé au groupement RONA depuis 41 ans, André H. Gagnon a toujours été votre magasin de confiance pour la quincaillerie, les articles ménagers et le saisonnier.

2 jours seulement!

Les samedi et dimanche 28 et 29 juin 2003



50\$

de rabais

sur tous les barbecues
en magasin
(valeur minimum de 199\$)

Cette offre est valide dans ce magasin seulement.

RONA ST-HYACINTHE
Le Régional 555, Johnson
(450) 771-0444

Valide jusqu'au 29 juin 2003. Uniquement sur présentation du coupon original. Limite d'un coupon par achat par client. Jusqu'à épuisement des stocks.

2 jours seulement!

Les samedi et dimanche 28 et 29 juin 2003



50\$

de rabais

sur tous les
ensembles de patio
en magasin
(valeur minimum de 99\$)

Cette offre est valide dans ce magasin seulement.

RONA ST-HYACINTHE
Le Régional 555, Johnson
(450) 771-0444

Valide jusqu'au 29 juin 2003. Uniquement sur présentation du coupon original. Limite d'un coupon par achat par client. Jusqu'à épuisement des stocks.

50\$ en chèque-cadeau RONA

à l'achat de 500\$ et plus
(applicable sur votre prochain achat seulement,
excluant BBQ et ensembles de patio)

RONA

Le Régional

SAINT-HYACINTHE
555, Johnson est
(450) 771-0444

En vigueur chez RONA Le Régional St-Hyacinthe jusqu'au 29 juin 2003 ou jusqu'à épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Les photos sont à titre indicatif, le texte prévaut en tout temps. Md/mc marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Holding N.V. employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Canada et RONA Inc.

Le Programme AIR MILES^{md}, une raison de plus de revenir chez RONA!



Économie



Raymond Chabot Grant Thornton
LA FORCE DU CONSEIL
Comptables Agréés - Services conseils
Membre du réseau Grant Thornton International
773-2424 0235603
René Charpentier C.A.
Directeur principal

Commerces d'ici et d'ailleurs

Vos clients sont-ils satisfaits?

Un client insatisfait en parle à 13 autres alors qu'un client satisfait en parle à cinq autres. D'autre part, 96 % des clients insatisfaits n'en parlent pas et ne le disent pas au commerçant, 91 % des clients insatisfaits ne reviennent tout simplement pas; mais 95 % des clients insatisfaits reviennent lorsque l'on corrige la cause de leur insatisfaction.

Devant ces statistiques, nous devrions tous nous entendre sur la nécessité de mesurer régulièrement le degré de satisfaction de la clientèle pour améliorer le service offert et le maintenir ensuite à un niveau élevé d'appréciation. Cette mesure devrait se faire à différents moments, de façon à pouvoir suivre son évolution dans le temps.

De plus, le fait de mesurer la satisfaction des clients et d'en diffuser les résultats dans votre commerce confirme que la satisfaction de la clientèle est une priorité.

Si l'entreprise réussit à améliorer la satisfaction des clients, elle obtiendra un effet positif sur leur fidélité et, éventuellement, elle améliorera aussi sa rentabilité. Les entreprises qui améliorent plus vite que leurs concurrents

la satisfaction des clients devraient voir leur part de marché s'accroître.

Afin de déceler les différents aspects à améliorer dans le service à la clientèle, vous devez amorcer un processus rigoureux et régulier de collecte et d'analyse d'informations auprès de vos clients. L'idéal est de combiner différentes méthodes pour cueillir leurs commentaires. Débutez avec des discussions régulières avec vos clients sur ce point à la sortie de votre commerce.

Vous pouvez aussi tenir des groupes de discussion, réunissant autour d'une table entre six et neuf de vos clients. Il faut les recruter de façon à représenter chacun des segments de votre clientèle selon le sexe, la région ou selon leur centre d'intérêt. Il ne faut pas avoir peur d'y joindre certains clients pouvant avoir vécu des irritants lors de visites antérieures. En retour de leur implication, offrez à ces participants un cadeau ou un escompte.

Élaborez un bref questionnaire et invitez vos clients à le remplir. Ils pourront ainsi participer à un tirage. Vous obtiendrez alors leurs commentaires et leurs coordonnées!

Un sondage devra donc mesurer la satisfaction générale du client, son évaluation de ce qu'il reçoit de l'entreprise par rapport à ce qu'il paie et par rapport à la concurrence.

Consultez vos employés, vendeurs et clients pour établir les dimensions qui définissent les attentes des clients. En général, un nombre de cinq à huit dimensions peut suffire.

Une formulation possible pour un tel questionnaire serait « Sur une échelle de 1 à 10, où 1 signifie très mauvais et 10 vraiment excellent, comment évaluez-vous globalement XYZ (votre commerce)? » Sur une même échelle, comment évaluez-vous chacune des dimensions suivantes? » Les dimensions peuvent être, par exemple, la compétence du personnel à bien répondre aux besoins du client, la facilité à le rejoindre, la rapidité à agir, le respect des délais, la fiabilité des produits, la flexibilité à s'adapter aux demandes, la courtoisie envers les clients, la présentation des produits, le niveau de prix...

Une autre formulation possible serait celle-ci : « Pour chacune des dimensions, indiquez comment vous évaluez XYZ par rapport à ses concurrents », les réponses possibles étant « moins bon, un peu moins bon, égal, un peu meilleur, meilleur ».

Dans votre sondage, ajoutez toujours vers la fin du questionnaire, une question ouverte

(où le répondant peut répondre dans ses propres mots) afin de générer des idées intéressantes. Par exemple : « Quelles suggestions aimeriez-vous faire à XYZ pour mieux vous satisfaire à l'avenir? »

Pour favoriser l'amélioration du service à la clientèle, il est préférable d'établir des communications authentiques, directes et efficaces avec le consommateur.

L'équipe de vente doit bien connaître les produits offerts et les garanties applicables. Le vendeur doit prendre le temps d'échanger avec le client pour déceler les besoins précis. Ce dernier s'attend à ce que le vendeur réalise les efforts nécessaires pour trouver une solution. À la place du « Il n'en reste plus », le client préfère entendre « Je n'en ai plus en magasin mais, voyons ce qu'on peut faire pour répondre à vos besoins ». Il aura l'impression que vous ne lui retournez pas son problème mais, une solution.

Sylvain Gervais
Directeur général
Corporation de Développement Commercial de Saint-Hyacinthe
700, av. Hôtel-de-Ville, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5B2.
Tél. : 778-8334.
Site : www.commerces-st-hyacinthe.qc.ca
Courriel : cde@commerces-st-hyacinthe.qc.ca

Loi sur l'assurance-emploi

Les petites semaines

Ce que la Commission appelle les « petites semaines », ce sont les semaines de travail dont la rémunération est inférieure à 150 \$ brut. En principe, ces semaines peuvent être exclues du calcul pour établir la moyenne salariale, servant à l'établissement du taux de prestations. Dans les faits, plusieurs scénarios sont possibles :

1. S'il n'y a que des petites semaines dans la période de base, la Commission ne les exclura pas. Le calcul du taux de prestations se fera sur les « meilleures » petites semaines, jusqu'à concurrence du dénominateur.

2. À partir du moment où vous avez un nombre de semaines régulières (soit 150 \$ et plus par semaine) équivalant au moins au dénominateur, la Commission exclura définitivement les petites semaines dans le calcul du taux de prestations (les heures de travail de ces petites semaines demeurent par contre valides).

3. Vous avez un nombre de semaines régulières inférieur au dénominateur et les autres semaines de travail sont des « petites semaines ». Dans un tel cas, la Commission partira du nombre de semaines régulières et ajoutera les « meilleures » petites semaines pour se rendre au dénominateur. Les autres petites semaines seront exclues.

Exemples

Claire a travaillé 24 semaines dans sa période de base, soit 20 semaines à 500 \$ et 4 semaines à 125 \$. Elle vit à Saint-Hyacinthe, où le dénominateur est fixé à 19 le mois où elle dépose sa demande. La Commission va donc retenir les 20 semaines pleines et exclure les 4 petites semaines.

Par contre, son amie Louise a travaillé toutes les semaines de la période de base, soit 26 semaines. Néanmoins, elle n'a que 8 semaines à temps plein, soit 500 \$ par semaine. Les 18 autres semaines sont toutes des petites semaines mais avec un salaire variable, soit 6 semaines à 140 \$, 6 semaines à 120 \$ et les 6 autres semaines à 100 \$. Louise vit à Saint-Hyacinthe

où le dénominateur est de 19.

Le calcul de la Commission se fera donc de la façon suivante : 8 semaines à 500 \$, 6 semaines à 140 \$ et 5 semaines à 120 \$. On a donc retenu, de base, les 8 semaines à temps plein et pris en compte les 11 « meilleures » petites semaines.

« Leçons » à retenir

1. Il faut essayer de regrouper dans la période de base un nombre de semaines équivalent au moins au dénominateur appliqué dans votre région, sous peine de voir votre taux de prestations réduit.

2. Il faut, si possible, concentrer le maximum de revenus de travail assurable dans la période de base.

3. En cas de périodes de travail discontinues, n'attendez pas un deuxième contrat, surtout si cette attente dure plusieurs semaines ou mois, pour déposer votre demande. Sinon, vous pourriez être victime d'un autre effet du dénominateur. Si votre premier contrat, bien sûr, vous permet de vous qualifier...

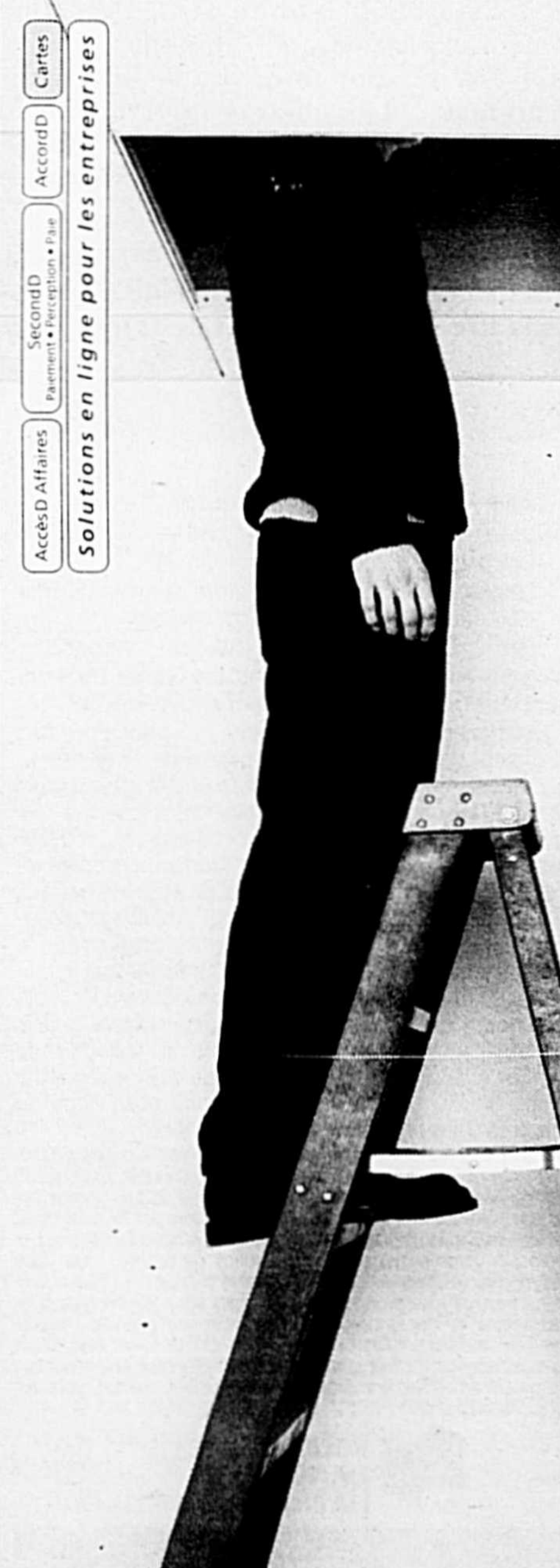
4. Retenez toujours que si la durée de votre période d'emploi est équivalente au dénominateur ou lui est supérieure, il y a de très fortes chances pour que vous ayez intérêt à déposer votre demande aussitôt cette période terminée.

5. À la lumière des informations que nous vous avons fournies, il vous faudra toujours examiner attentivement votre situation, en fonction de vos perspectives d'emploi et de ces nouvelles mesures (période de base, dénominateur...), pour évaluer précisément ce qui sera le plus avantageux pour vous.

Pour avoir de l'information sur ce sujet ou tout autre sujet concernant la Loi sur l'assurance-emploi, vous pouvez rejoindre le MAC de Saint-Hyacinthe, soit par téléphone au (450) 778-6023 ou par courriel : mac@ntic.qc.ca

Nous vous invitons aussi à visiter notre site web : macst-hyacinthe.qc.ca

Le sujet de notre prochain article : Si vous avez deux emplois.



Solutions Libre-Affaires VISA Desjardins

IL EXISTE D'AUTRES MOYENS DE GRANDIR

Multipliez votre efficacité avec Solutions Libre-Affaires VISA Desjardins et développez votre entreprise sans vous soucier du financement.

- Marge de crédit, pour vos frais d'exploitation ;
- Carte Affaires VISA Desjardins, pour vos dépenses d'affaires ;
- FINANCEMENT accord D Affaires, pour obtenir un prêt à terme dans une caisse ou un centre financier aux entreprises Desjardins, ou pour financer l'achat de biens durables chez les marchands participants ;
- Service AccèsD Affaires, pour votre gestion financière sur Internet.

Que ce soit pour acheter de l'équipement ou des fournitures de bureau, payer les comptes fournisseurs ou pour tout autre besoin d'affaires, Solutions Libre-Affaires VISA Desjardins vous offre les outils nécessaires pour atteindre vos objectifs.

Pour en savoir plus sur les façons de multiplier votre efficacité avec Solutions Libre-Affaires VISA Desjardins, composez sans frais le 1 800 266-5662, le (514) 397-4600 ou visitez le site www.desjardins.com/visa/slaaffaires

VISA

Centre financier aux entreprises de la Yamaska
850, boul. Casavant Ouest
Saint-Hyacinthe, Qc, J2S 7S3
Tél. : 450-261-8888 Tél. : 1-866-465-8888
Contactez Céline St-Amand poste 257
Isabelle Marquis poste 281

Desjardins Solutions en ligne

Mercredi 25 juin 2003 - Le Courrier - A-15

Du 27 au 29 juin

La famille à l'honneur à l'Exposition agricole de Rougemont



Josiane
ROULEZ
jrroulez@lecourrier.qc.ca

La Société d'agriculture de Rouville instaure plusieurs nouveautés cette année pour faire de la 135e Exposition agricole de Rougemont une réussite. L'événement a traversé des moments difficiles, mais reprend du poil de la bête depuis trois ans.

« L'événement se tiendra du 27 au 29 juin. Le dimanche sera consacré à la famille et aux jeunes. Il y aura deux clowns, un jongleur, un maquilleur... »

« Tout au long de l'événement, il y aura des structures gonflables, et un jeu de bungee pour les amateurs de sensations fortes. Cette attraction vient de Québec et remporte un grand succès, elle permet de faire des bonds de 20 pieds! » déclare Léon Sansoucy, président de la Société d'agriculture de Rouville.

« Ce n'est pas encore confirmé, mais il y aura peut-être une soirée spécialement pour les ados sous le chapiteau, avec un groupe de musique. »

Le Concours Jeunes talents reviendra aussi pour une 3e année consécutive. On a reçu une vingtaine d'inscriptions, beaucoup plus que par les années passées.

Lors de la première journée, baptisée Journée de la femme, Diane Saint-Jacques, députée de Shefford, viendra parler de son expérience en politique.

Elle sera suivie par Éric Dion, de l'Université Laval, qui viendra donner une conférence sur les organismes génétiquement modifiés.

« Pour une première année, nous aurons un président d'honneur, M. Jean Rioux, député du comté d'Iberville et adjoint parlementaire de la ministre de l'Agriculture du Québec »,

« Plusieurs nouvelles activités sont au programme. Il y aura une messe country



Photo Journal de Chambly

De gauche à droite, les administrateurs de la Société d'agriculture de Rouville : Marcel Desparts, Marielle Guertin, Robert Ostiguy, Léon Sansoucy (président), Denis Héту, Lise Tanguay-Labrecque et Francine Mucci.

le samedi soir à 17 h avec Bernard Paquette, et une dégustation de produits du terroir, entre autres de la viande de cerf, des crêpes et du cidre. »

La machinerie agricole opère un grand retour après trois années d'absence, grâce à la collaboration de trois entreprises de la région.

L'Exposition réunira aussi beaucoup plus d'exposants qu'à l'habitude : environ 150 se sont inscrits aux jugements d'animaux. Les enfants pourront aussi s'amuser avec les animaux de la ferme, parmi lesquels figurera notamment un lama.

Incontournables classiques, les attelages de chevaux légers, la tire de tracteurs et la tire de chevaux sont de retour cette

année.

Les organisateurs ont eu un coup de pouce financier de la part des membres du Club des 100 cette année. Chacun des membres de ce club a accepté de prêter 100 \$ sans intérêt à la Société d'agriculture pour l'exposition. S'ils le souhaitent, la somme leur sera remboursée dans quelques années.

Après une phase difficile, l'Exposition agricole de Rougemont remonte la pente. Toutefois, les résultats de cette 135e exposition détermineront de la survie de l'événement. Mais Léon Sansoucy a bon espoir.

« Lorsque je suis arrivé, il y a trois ans, il y avait de moins en moins de visiteurs parce qu'il y avait moins de choses à voir sur le terrain. Les gens étaient tannés de venir. Nous avons travaillé très fort pour trouver de nouvelles activités, et l'achalandage remonte rapidement. »

« L'an passé, nous avons eu près de 1 000 personnes de plus que l'année précédente. Cette année, nous en attendons 5 000. On sent que maintenant, les gens y croient. »

STRATÉGIES DE PLACEMENT



Pierre
MASSÉ
Conseiller en placement

Les fiducies de redevances

Un nouveau véhicule de placement a fait son apparition depuis quelques années. Il s'agit des fiducies de redevances. Ce véhicule a rapidement gagné en popularité car il propose une alternative aux investisseurs à la recherche de revenu dans un contexte de taux d'intérêt bas.

Une fiducie de redevances est un véhicule de placement qui achète une redevance de 99 % à une société qui possède des propriétés pétrolières, gazières ou autres lui donnant le droit de recevoir un revenu de redevances (essentiellement des liquidités nettes). La fiducie vend ensuite des participations dans la fiducie aux investisseurs.

En quoi consiste les distributions?

Chaque mois ou trimestre, le revenu de redevances est versé aux porteurs de parts par le biais de distributions en espèces. Le revenu de redevances est déterminé comme suit : 99 % est versé à la fiducie, puis il est divisé par le nombre de parts en circulation afin de déterminer le revenu par part.

Quelle est l'incidence fiscale de ce genre de structure?

L'impôt sur les distributions de fiducie est généralement reporté, bien que certaines fiducies versent dorénavant des distributions imposables. Les parts de fiducies peuvent être placées dans des RER, des FER et des RPDB. Les épargnants détiennent souvent des parts de fiducies dans ce type de placements en raison de leur rendements élevés et du report d'impôt.

Quels sont les principaux risques?

Les parts de fiducie présentent trois grands risques :

- Les risques associés aux taux d'intérêt;
- Les risques associés à la volatilité des cours du pétrole, du gaz ou d'une autre commodité;
- Les risques associés au potentiel de croissance.

Quelle est la différence entre une fiducie de redevances et un titre de placement à revenu fixe?

L'épargnant qui investit dans des obligations acquiert le droit à un revenu régulier et la garantie de récupérer son capital à un moment donné. Celui qui investit dans des parts d'une fiducie de redevances souscrit à une quote-part des revenus tirés de concessions pétrolières, gazières ou autres. Le taux de rendement est le résultat combiné des prix des marchandises et des taux de production. Si les réserves et la production n'augmentent jamais, le prix des parts et les distributions finissent par baisser avec le temps, à mesure que les réserves s'épuisent. Les distributions du fonds constituent ainsi partiellement un remboursement de capital et partiellement un revenu sous forme de rendement de capital. Ainsi, il est bien plus risqué de détenir des parts d'une fiducie de redevances que des obligations ou d'autres titres de placement à revenu fixe.

Source : Financière Banque Nationale, une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque Nationale du Canada, membre du Fonds canadien de protection des épargnants. Les renseignements contenus aux présentes ont été préparés par Pierre Massé, un conseiller en placement de Financière Banque Nationale. Les présents commentaires ont été obtenus de sources que nous croyons fiables mais ne sont pas garantis et pourraient être incomplets. Les opinions exprimées sont basées sur notre analyse et interprétation de ces renseignements et ne doivent pas être interprétées comme une sollicitation d'offre d'achat ou de vente des valeurs ci-mentionnées. Veuillez consulter un conseiller professionnel avant de mettre en oeuvre une stratégie de placement, chacun ayant des objectifs différents.

FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE
774-5354

Libérez-vous de la douleur!



Des orthèses plantaires ou de corps peuvent vous aider.

Les douleurs aux pieds, aux genoux et au dos sont souvent causées par un déséquilibre biomécanique du corps. Dans un grand nombre de cas, un débalancement de l'appui plantaire est à la source du problème. L'orthèse peut rétablir l'équilibre de votre corps et lui permettre de fonctionner sans tension et surtout sans douleur.

Consultez un de nos orthésistes diplômés dès aujourd'hui. Il saura vous aider!

Web : www.langelier-lanoue.com

LABORATOIRE LANGELIER LANOUE

Orthésistes, prothésistes et techniciens en chaussures

Montréal
10 660, Lajeunesse
(métro Henri-Bourassa)

Rive-sud
675, boul. Laurier
(route 116)

Appelez-nous dès aujourd'hui pour une évaluation complète!

ST-HYACINTHE

Clinique médicale La Providence

16 405, avenue Bourdages Sud

1-800-419-4109

Déplacement d'élèves de maternelle

Les parents d'Upton se mobilisent

Marc Bouchard

Les gens de la région d'Acton Vale ont décidé le sens de la mobilisation. Après des parents d'Acton Vale et de Roxton Falls, c'est au tour d'un groupe de parents d'Upton de se regrouper pour intervenir auprès de la Commission scolaire Saint-Hyacinthe. L'objectif cette fois : maintenir à Upton sept jeunes qui doivent commencer en septembre prochain leur classe de maternelle.

Le problème, c'est qu'Upton compte trop d'élèves de cinq ans inscrits en maternelle pour former un seul groupe, mais pas assez pour en former deux. Or, à Saint-Nazaire, où la Commission scolaire s'est engagée à maintenir le groupe de maternelle, il manque quelques inscriptions pour compléter le groupe.

Il n'en fallait pas plus pour que les dirigeants de la Commission scolaire décident de sélectionner sept élèves, sur les 27 inscrits à

Upton, pour les diriger vers Saint-Nazaire. Mais les parents refusent ce changement de direction.

« On ne veut pas que nos jeunes soient déracinés en maternelle. Surtout que l'on sait que l'an prochain, ils seront de retour à Upton. Ils n'auront toutefois pas eu l'occasion de se former un petit réseau d'amis, ou de connaître les autres enfants du village. Ce sera donc une deuxième nouvelle rentrée pour eux », a expliqué Andrée Chicoine, une des mamans concernées qui s'est retrouvée, bien malgré elle, un peu à la tête du mouvement de contestation.

« Je ne suis pas une grande revendicatrice habituellement, mais cette fois, je ne veux pas que mon fils s'en aille dans le village voisin. Et j'ai reçu des appuis des parents pour pousser plus loin. Alors on se regroupe et on pousse », explique madame Chicoine.

Pour l'instant, les parents se sont réunis à deux ou trois reprises pour établir un plan

d'action. Certains d'entre eux ont lancé une pétition qui devrait être déposée ce soir même (25 juin) à la séance des commissaires. Au moment d'aller sous presse, la pétition comptait pas moins de 450 noms.

Le groupe de parents a aussi reçu l'appui du conseil d'établissement et du commissaire du secteur, Luc Pelland, lors d'une réunion tenue lundi dernier.

« À Saint-Nazaire, ils ne veulent pas de nous non plus. Ils préfèrent gérer leurs classes avec leurs propres enfants. J'espère que la commission scolaire écoutera toutes ces voix qui protestent », poursuit madame Chicoine.

Il faut dire qu'à Saint-Nazaire, la commission avait décidé en février dernier de maintenir le groupe de maternelle, même s'il n'y avait que six inscriptions. Pour ce faire, on a donc jumelé au groupe les maternelles quatre ans du groupe Passe-Partout, un groupe qui fréquente l'école une demi-journée par jour. Si on y amène les jeunes d'Upton, le jumela-

ge ne tient plus, alors que les parents semblent plutôt souhaiter le conserver.

« Nous savons que la décision n'est pas encore coulée dans le ciment, alors nous réagissons rapidement. Nous espérons simplement que tout se réglera aussi vite, et que nos enfants pourront fréquenter leur école », continue madame Chicoine.

Plusieurs démarches ont déjà été entreprises auprès de la commission scolaire pour sensibiliser les dirigeants. Mais pour Andrée Chicoine, il n'est pas question de solliciter la localité d'Upton pour un montant d'argent supplémentaire pour aider la Commission scolaire, comme cela s'est fait à Roxton Falls. « Je sais que certaines personnes à la commission m'en ont fait mention. C'est un choix personnel, et je n'en ai pas parlé aux autres parents, mais moi je m'y oppose. Je paie suffisamment de taxes pour avoir droit à des services complets. Si la municipalité paie pour l'école, c'est mon autre poche qui sera sollicitée puisque c'est aussi mon argent, les taxes municipales. Je pense qu'on peut régler tout cela sans avoir recours à ces moyens », conclut madame Chicoine.

Les parents des 27 enfants inscrits en maternelle doivent se réunir de nouveau ce soir, juste avant la rencontre avec les commissaires.

« Il est trop tôt pour conclure »

-André Messier

Marc Bouchard

Le directeur des services pédagogiques à la Commission scolaire Saint-Hyacinthe, André Messier, semblait un peu surpris de l'ampleur de la contestation qui se dessine à Upton. Pour lui, le problème est encore purement théorique, puisqu'aucune décision officielle n'a encore été prise.

« C'est exact que le scénario de transfert est à l'étude. Il faut quand même nous préparer. Car nous travaillons sur la base de données statistiques, mais ces données peuvent évoluer dans le temps », a-t-il lancé.

Concrètement, la Commission scolaire

procède, dès le mois de mars, à une première évaluation du nombre d'élèves prévu par école pour l'an prochain. « On prend une première photo, et on regarde le portrait. On élabore ensuite un premier scénario », explique monsieur Messier.

Mais ce portrait peut changer, c'est pourquoi la commission procède à au moins deux autres évaluations avant de prendre une décision finale. « Et la dernière évaluation est prévue pour le 26 juin. Ce n'est qu'à ce moment que nous saurons si oui ou non le calcul tient toujours. Il faut aussi prévoir l'arrivée possible dans certains secteurs de nouveaux élèves, et le départ de certains autres. Tout cela ne sera

complété qu'à la mi-juillet », poursuit monsieur Messier.

Il ne cache cependant pas que le transfert vers Saint-Nazaire a effectivement été envisagé. Et l'est toujours. « C'est toujours dans le processus normal. Nous avons même déjà ciblé les enfants, en fonction de certains critères. D'abord, nous recherchons des volontaires, puis nous appliquons certains critères comme toute la question géographique. Ce genre de transfert se fait chaque année dans les écoles, et il y en aura d'autres cette année. Je comprends les inquiétudes des parents, mais pour l'instant, il est encore trop tôt pour s'en faire », conclut André Messier.

Mission humanitaire au Nicaragua Objectif pauvreté

Marc Bouchard

Au moment où vous lirez ces lignes, quatorze jeunes étudiants de la polyvalente Hyacinthe-Delorme et trois enseignantes se posent à Managua, au Nicaragua. Direction : le village de Nandaïmé, petit village ouvrier du cœur rural du pays, où la pauvreté règne.

Pour les jeunes, c'est d'abord l'occasion de prendre contact avec la vraie pauvreté, celle qui fait mourir de faim les populations paysannes d'Amérique centrale. Mais c'est aussi une opportunité de poser un geste concret pour aider cette même population.

« Nous avons deux volets précis d'intervention : l'éducation et les produits médicaux. Parce que nous avons reçu beaucoup d'appuis du milieu, nous pouvons amener avec nous plus de 300 kilos de médicaments, et plusieurs caisses de fournitures scolaires, de jouets et de vêtements. Les fonds amassés nous ont aussi permis d'acheter deux ordinateurs portables dont nous ferons cadeau aux gens du village », a expliqué une des responsables, Mireille Chilloux, de la polyvalente.

Durant deux semaines, le groupe de quatorze étudiants (13 filles et un seul garçon), vivront dans des familles, et tenteront de venir en aide aux villageois. Ils auront à oeuvrer dans les coopératives de travail où on fabrique des hamacs, à travailler dans une ferme expérimentale, et même à se rendre durant quelques jours dans d'anciens camps de réfugiés devenus des

camps de travail.

A leur arrivée, ils passeront d'abord deux jours ensemble au centre communautaire, mais rapidement, ils seront dirigés vers des familles qui les hébergeront durant tout leur séjour. Et sur place, pas question évidemment de maintenir leur mode de vie habituel.

« Nous voulons vraiment qu'ils soient sensibilisés à d'autres réalités. Ils devront par exemple, limiter leur consommation d'eau, même pour se laver, et se contenter de la nourriture servie sur place. Ils devront apprendre à vivre comme les gens de l'endroit », continue l'animatrice. Pas question non plus de contact avec leur famille au Canada, à moins d'une urgence.

« Nous savons que pour plusieurs, ce sera extrêmement difficile, mais je pense qu'ils en ressortiront grandis. Du moins, on l'espère », conclut madame Chilloux.

Mentionnons que ce projet est en marche depuis plus d'un an. Ce sont les jeunes eux-mêmes qui ont dû trouver le financement pour tout le projet, soit un peu plus de 32 500 \$.



Photo Robert Gosselin, PPM

Une partie du groupe, avec une partie du matériel qui décolle ce matin (mercredi) en direction du Nicaragua.

Les écoles primaires de Saint-Pie, Saint-Dominique, Saint-Liboire, Sacré-Coeur, Douville ainsi que les écoles Fadette et Casavant ont été mises à contribution, soit en amassant des objets comme des fournitures scolaires, soit en amassant des fonds. Dans tous les cas, l'école concernée conservait une partie du matériel ramassé, et se devait de le distribuer dans sa propre communauté. Quelques commanditaires ont aussi contribué au financement. Le groupe effectue son stage du 25 juin au 9 juillet.

Communication-Québec

Il suffit
d'y penser!

RÉDUIRE LE NOMBRE DE MARINGOUINS

Le virus du Nil occidental se transmet principalement par les piqûres de maringouins. Il est donc important de réduire le nombre de maringouins. Les maringouins se développent dans l'eau, mais pas dans l'eau courante, qui est en mouvement. Par contre, ils aiment l'eau immobile. On peut donc les empêcher de se reproduire en enlevant l'eau qui s'accumule dans les bassins, les mares, les abreuvoirs d'oiseaux, les réservoirs d'eau de pluie, les jouets d'enfant, les toits plats, les gouttières, les pataugeoires et les toiles recouvrant les piscines. Évidemment, si la piscine est utilisée, la circulation d'eau créée par le filtre empêche les maringouins de s'installer.

Il ne sert à rien d'utiliser des insecticides sur un terrain privé, que ce soit en appliquant un produit acheté ou en faisant appel à une firme spécialisée. Les maringouins du voisinage envahiront le terrain, même s'il est traité. Pour être efficaces, les traitements doivent être effectués sur une grande superficie, par exemple toute une municipalité, et seulement après une évaluation de la situation par les experts.

Les mesures normales pour éviter les piqûres de maringouins, comme utiliser un chasse-moustiques à l'occasion des activités extérieures, sont efficaces pour se protéger du VNO.

Communication-Québec Montérégie
(450) 778-6500
www.gouv.qc.ca

Relations
avec les citoyens
et Immigration

Québec

◆ Agroalimentaire ◆

CLAUDE JOYAL INC.
En progression constante depuis 1962
SAINT-DENIS STANBRIDGE STATION NAPIERVILLE
Tél.: (450) 787-2105 Tél.: (450) 296-8201 Tél.: (450) 245-3565
SAINT-GUILLAUME Tél.: (819) 396-2161 0235604
CASE III

Pique-Nique Holstein Québec

La belle Holstein sera en ville pendant deux jours

Josiane Roulez

Organisateur du Pique-Nique Holstein Québec cette année, le Club Holstein de Saint-Hyacinthe ne fera pas les choses à moitié les 12 et 13 juillet. Pour la première fois, l'activité se tiendra sur deux jours et sera ouverte au grand public.

« Puisque l'activité a lieu en ville et que nous sommes proches du CIAQ, de la Faculté de médecine vétérinaire et de l'ITA, nous avons décidé d'ouvrir l'activité au public et d'organiser des activités sur deux jours », explique Guy Lapointe, président du Club Holstein de Saint-Hyacinthe.

Producteurs et curieux pourront participer à de nombreuses activités. Le Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ) tiendra des portes ouvertes pour souligner son 55e anniversaire. À voir : récolte de taureaux, taureaux vedettes, musée, café internet et vidéo.

Les visiteurs au Pique-Nique Holstein Québec pourront accéder au Jardin Daniel A. Séguin à un prix d'ami, pour découvrir ce parc floral à vocation pédagogique.

Au jardin, les 12 à 19 ans pourront participer au Rallye du carrefour du savoir-faire, organisé par les élèves de l'Institut de Technologie Agroalimentaire (ITA) de Saint-Hyacinthe.

« Comme la plupart des gens le savent, nous sommes en pénurie de travailleurs dans le domaine agroalimentaire. Le rallye vise à faire découvrir le monde agricole aux jeunes, qui devront trouver des réponses à des questions dans les différents kios-

ques d'information installés au Jardin Daniel A. Séguin. »

À deux pas, à la Ferme Maskita, on pourra admirer un groupe de vaches issues de taureaux populaires du CIAQ. Cette ferme-école compte 110 sujets Holstein de



On ne trouvera pas de vache au beau milieu du Jardin Daniel A. Séguin les 12 et 13 juillet. Mais exceptionnellement cette année, le Pique-Nique Holstein se tiendra sur deux jours et sera ouvert au grand public.

grande qualité. On y fera la démonstration de méthodes de compostage du fumier.

L'hôpital des grands animaux de la Faculté de médecine vétérinaire ouvrira aussi ses portes au public pour l'occasion.

Le samedi 12 juillet, agriculteurs et citoyens sont invités à fraterniser sous le chapiteau, à la Ferme Maskita, autour d'un méchoui de porc et de bœuf. La troupe de folklore international Les Chamaniers interrompra son séjour au Mondial des cultures de Drummondville pour venir faire un spectacle après le repas.

Le samedi à 12 h, les Cercles de Jeunes Ruraux de Bagot et Saint-Hyacinthe tiendront leur exposition locale (jugement de génisses Holstein et concours de présentation).

Le pique-nique aura lieu le dimanche dès 11 h 30, après la célébration eucharistique. Les agriculteurs retrouveront ensuite les activités traditionnelles, comme le Concours de jugement MacLeod et le concours surprise.

Afin de financer différentes activités, les étudiants de l'ITA vendront des billets de tirage toute la fin de semaine, et feront tirer les prix le dimanche soir. Une génisse de la Ferme Maskita sera aussi tirée au sort. Information et réservation : (450) 549-5230 ou 773-4484.

AGRI-BRÈVES

Les Antiquaires au Jardin

Antiquaires et dentellières se rassembleront à nouveau sur la grande place du Jardin Daniel A. Séguin, pour la 5e foire d'antiquités Les Antiquaires au Jardin. Meubles, vaisselle, cadres, gravures anciennes, livres, lampes, objets de collection, bijoux, linge de maison... Les amateurs de belles choses y trouveront leur compte les 5 et 6 juillet, de 9 h à 18 h le samedi et de 10 h à 17 h le dimanche, beau temps, mauvais temps! Information : 778-0372 ou 778-6504 poste 215 ou 207.

Tires de tracteur

L'engouement pour les tires de tracteur ne faiblit pas. L'Exposition agricole et alimentaire de Saint-Hyacinthe a déjà vendu près des trois quarts des billets pour cette activi-

té, dont la plus grande part à des amateurs de l'extérieur de la région. Il ne reste aucun billet pour le mardi 22 juillet. Près de mille billets sont encore offerts pour les journées du mercredi 23 et du jeudi 24 juillet. Information : 773-8080.

Expo-Printemps 2003

Les producteurs Normand et Patrice Fontaine de Saint-Marc sur Richelieu se sont démarqués lors du 26e jugement Holstein de l'Expo-Printemps 2003, en avril dernier. Belfontaine Leduc Coverless, une femelle un an junior, a été proclamée Championne Junior pour son caractère laitier et son élégance. Les producteurs ont également rafflé les bannières junior, et la bannière d'éleveur de la journée.

Exposition Internationale Holstein Québec : c'est parti!

La 9e Exposition Internationale Holstein Québec, organisée par le Club Holstein de Saint-Hyacinthe, le Centre d'insémination artificielle du Québec, la Société d'Agriculture de Saint-Hyacinthe et Holstein Québec, se tiendra cette année les 7 et 8 novembre au Pavillon des Pionniers de Saint-Hyacinthe.

Un programme complet attend les plus fervents de la génétique Holstein québécoise. De retour cette année, le Carrefour de la génétique aura lieu le vendredi 7 novembre, dès 14 h. Au programme, une présentation spéciale des filles issues de tau-

reaux vedettes du CIAQ et de l'Alliance Semex.

Un peu plus tard dans la journée, la Vente des Célébrités prendra son envol dès 15 h 30 avec la visite des animaux. L'enchère est prévue à 18 h. Les visiteurs pourront observer quelque 60 sujets dotés d'un potentiel génétique de haut calibre lors de l'encan, sous la gérance de Claude Lafrance.

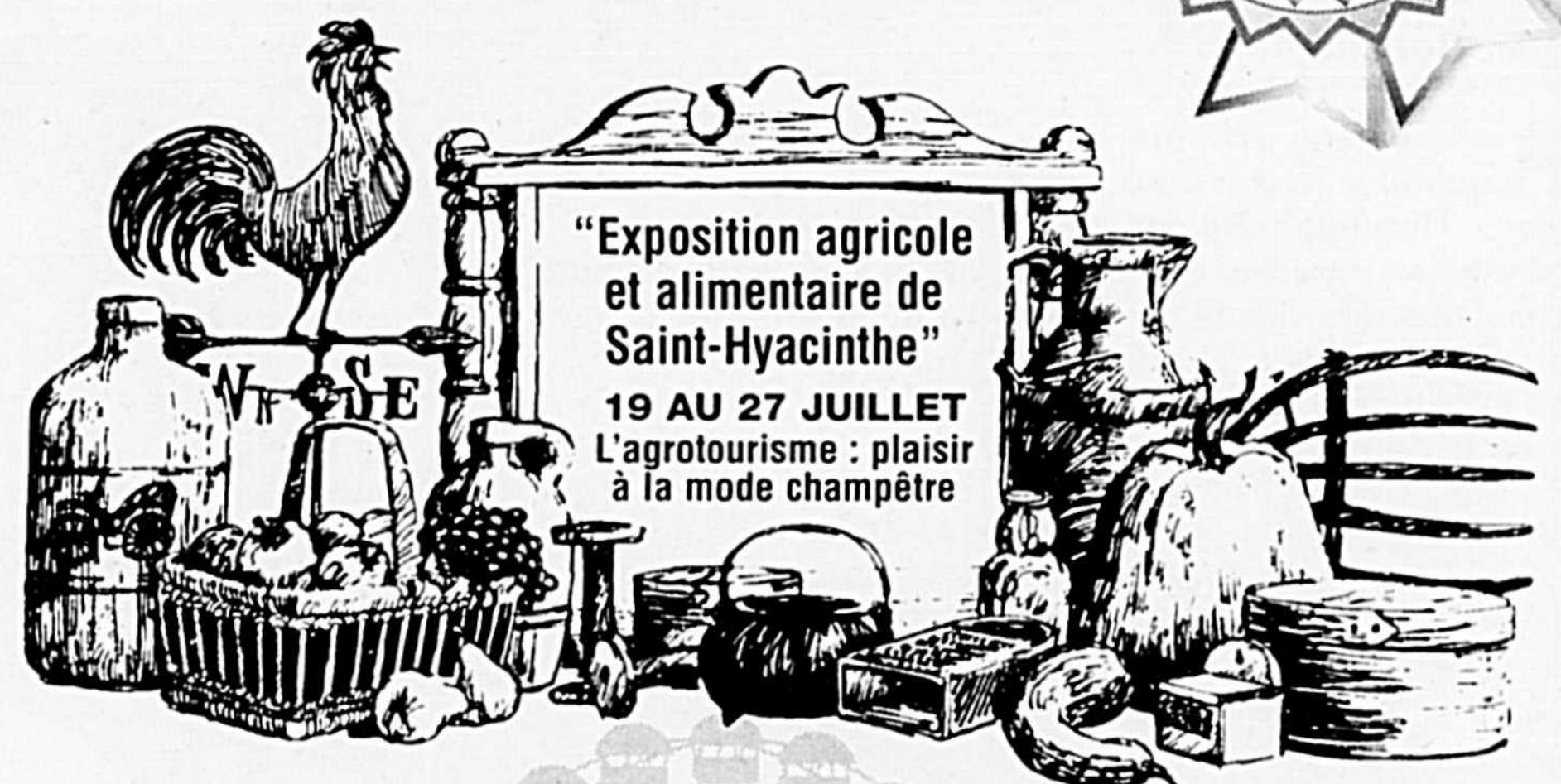
Le jugement Holstein est attendu le samedi 8 novembre dès 8 h. Rolland Dubois de Saint-Flavien au Québec agira à titre de juge officiel de la journée.

Distribué dans plus de 160 municipalités

LA PROMOTION DE LA CULTURE EN MONTÉRÉGIE
GTA
GESTION ET TECHNOLOGIE AGRICOLES

La promotion de l'agriculture dans la région de Saint-Hyacinthe depuis 1975

Réservez votre annonce avant le vendredi 27 juin



PUBLICATION 9 JUILLET

Pour informations ou réservations de votre publicité.

Tél.: **773-6028**
Mtl.: **(514)-875-1948**
Fax.: **450-773-3115**
publicite@courrierclairon.qc.ca

LES ÉDITIONS GESTION ET TECHNOLOGIE AGRICOLES

655, Av. Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe, P.Q. J2S 5G4

L'auto-Courrier

Le centre complet pour votre véhicule
VULCANISATION ROYALE
 2500 BOUL. LAURIER EST, SAINT-HYACINTHE
774-8159
 0277983

Nissan 350 Z

Survoler la route

Marc Bouchard

Cette fois, je devrai être prudent. La dernière fois que j'ai parlé en termes trop élogieux d'une Nissan (la Murano pour ne pas la nommer), mon épouse n'a guère apprécié. Pas parce qu'elle n'était pas d'accord, mais plutôt parce qu'elle était jalouse, affirmant que je ne lui écris pas de telles choses. Alors pour la 350Z, je resterai plus réservé, même si j'ai bien envie de m'épivarder.

La 350 Z, c'est la renaissance d'un mythe. Les passionnés se rappelleront avec un pincement au cœur la 240Z, il y a une trentaine d'années; elle avait littéralement propulsé Nissan (alors Datsun) au sommet des palmarès coup de cœur.

Car la petite Z première génération avait réussi là où beaucoup de ses concurrents avaient échoué : créer un coupé sportif de classe, à un prix abordable.

Avec la relance de la Z, Nissan réussit un autre coup de maître, en créant une classe presque unique pour la sportive à grande allure. Autant les performances sont exceptionnelles, autant le design est remarquable, et autant les sensations de conduite sont uniques. Bref, avec la Z, c'est frissons garantis.

La 350Z est construite sur une plateforme exceptionnelle, la FM (pour front midship qu'elle partage aussi avec la Infiniti G35) qui permet de localiser le moteur plus près du centre de la voiture. Le résultat se fait surtout en matière de répartition

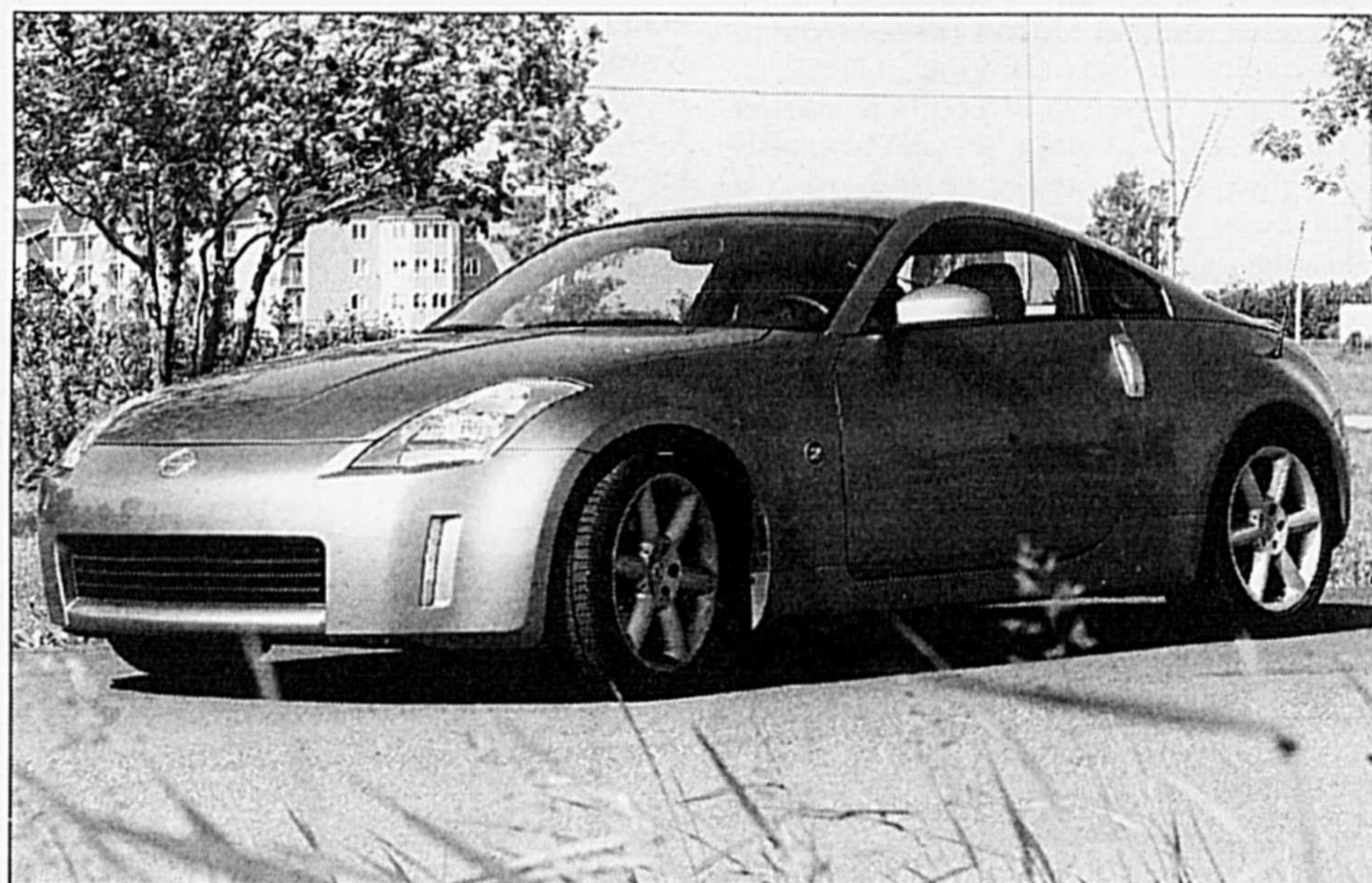


Photo Robert Gosselin, PPM

Racée et raffinée, la silhouette de la Nissan 350Z

Fiche technique:

Moteur: v6 de 3,5 litres

Puissance: 287 ch à 6 200 tr/min

Couple: 274 lb-pi à 4 800 tr/mi

Transmission: manuelle 6 rapports à mode rapproché

Autre transmission: automatique 5 rapports et mode manuel

Rouage: traction avant

Sécurité: activation manuelle du coussin gonflable en option, ABS et répartition électronique du freinage aux quatre roues

Freins: à disque aux quatre roues

Consommation: 8,2 l au 100 km (route) et 11,2 l au 100 km (ville)

0-100 km/h: 7 secondes

Prix: de 44 900\$ à 46 500\$

Voiture d'essai gracieuseté des Galeries Nissan Saint-Hyacinthe

de poids, qui atteint l'équilibre presque parfait de 53% /47% dans un rapport avant-arrière.

Pour assurer la pleine rigidité du châssis, on a aussi muni la Z de deux barres anti-torsion, dont une stylisée et localisée à l'intérieur même de l'espace de rangement arrière, que l'on peut apercevoir par la fenêtre. Évidemment, l'effet est intéressant sur les capacités de résistance du châssis, mais est plutôt catastrophique sur l'espace du hayon arrière.

Chez Nissan, on affirme pouvoir loger deux sacs de golf complets dans le petit espace de chargement. Mais mes tentatives m'ont plutôt obligé à séparer le sac des bâtons pour y arriver. Soyons cependant réaliste, ce n'est pas pour transporter une multitude de bagages que l'on choisit une Z.

Car côté performance, la 350 est remarquable. Son moteur, un V6 de 3,5 litres développe 287 chevaux, et le couple exceptionnel est fort bien réparti tout au long de la transmission manuelle à six vitesses. Avec un minimum d'effort, elle atteint 100 kilomètres à l'heure en environ 7 secondes (6,6 selon le fabricant). Confiée à un ami, le pilote Bertrand Godin, le meilleur chrono est demeuré à peu près équivalent, du moins en accélération. Car en matière de vitesse de pointe, dans des circonstances sécuritaires évidemment, le pilote professionnel a poussé un peu plus loin que moi les possibilités de la Z, toujours avec le même plaisir.

Voir **SURVOLER** en A20

Mercedes-Benz. N'attendez plus. Dernière chance!

Valide jusqu'au 30 juin 2003.

399 \$

PAR MOIS À

3,9%



Moteur Kompressor 4 cylindres, 189 chevaux
Sièges arrière repliables 60/40 • Sièges sport à 8 réglages
8 coussins gonflables • Roues en alliage 16 po

C 230

Prix basé sur le Coupé Sport C230 Kompressor 2003 équipée d'une transmission manuelle. Crédit bail d'un terme de 36 mois au taux de 3,9 % avec acompte de 1 500 \$ ou échange équivalent, sans obligation à l'expiration du terme. 18 000 km/année, 20 ¢ par km au-delà du kilométrage accordé. Taxes, frais d'enregistrement et d'immatriculation, frais de transport et de préparation non compris. Offre d'une durée limitée.

499 \$

PAR MOIS À

5,9%



Moteur V-6 2,6 litres • Chaîne audio 7 haut-parleurs
Télécommande Smartkey • Programme de stabilité électronique • Freins antiblocage assistés

C 240

Prix basé sur la berline C240 classique 2003 équipée d'une transmission automatique et de sièges en cuir. Crédit bail d'un terme de 36 mois au taux de 5,9 % avec acompte de 2 300 \$ ou échange équivalent, sans obligation à l'expiration du terme. 18 000 km/année, 20 ¢ par km au-delà du kilométrage accordé. Taxes, frais d'enregistrement et d'immatriculation, frais de transport et de préparation non compris. Offre d'une durée limitée.

599 \$

PAR MOIS À

4,5%



Moteur V-6 3,7 litres, 232 chevaux • Boîte automatique 5 vitesses
Traction intégrale en continu • Système de traction électronique aux 4 roues • 8 coussins gonflables • Sièges arrière repliables 60/40 • Coussins-rideaux de protection

ML 350

Prix basé sur le ML350 Élegance 2003 avec vitres teintées. Crédit bail d'un terme de 36 mois au taux de 4,5 % avec acompte de 5 900 \$ ou échange équivalent, sans obligation à l'expiration du terme. 18 000 km/année, 20 ¢ par km au-delà du kilométrage accordé. Taxes, frais d'enregistrement et d'immatriculation, frais de transport et de préparation non compris. Offre d'une durée limitée.

Automobiles **CHICOINE**

855, rue Johnson, Saint-Hyacinthe
(450) 771-2305 • (514) 875-3999



0281432

Mercredi 25 juin 2003 - Le Courrier - A-19

SURVOLER

suite de la page A19

Il faut dire que la suspension indépendante, composée de leviers multiples en aluminium avec amortisseurs à gaz et barres anti-roulis, absorbe à merveille les hasards de la route et fournit un contrôle total peu importe les conditions.

Seul petit regret, la direction à assistance variable est justement, un peu trop assistée à plus haute vitesse, ce qui prive le conducteur de certaines sensations de conduite.

confort sans reproche, entourant à merveille le conducteur, et laissant au passager un peu plus de latitude. Avec des bourrures bien assemblées, ils fournissent un support latéral et lombaire de grande qualité, tout en ne donnant pas l'impression d'être entouré comme c'est le cas dans beaucoup de petites voitures sport du genre.

Sur notre modèle d'essai, les sièges étaient d'une couleur jaune-orangé qui n'avait rien de discret, mais qui a attiré de nombreux commentaires élogieux. Quant à l'habitacle général, il jouit d'une excellente finition (à l'exception d'une boucle de ceinture côté passager qui a une fâcheuse propension à claquer), et surtout d'un

aménagement qui se marie avec la personnalité du petit bolide.

La position de conduite est simple à trouver, et seule la visibilité est déficiente tant vers l'arrière où la vitre est minuscule, que sur les côtés où les angles morts sont titanesques.

Disponible en trois versions, Performante, Tourisme ou Pulsion, la Z offre dans chacune le même degré de performance et tout cela, dans une fourchette de prix qui fait pâlir d'envie la concurrence.

La Nissan Z, c'est un fantasme renouvelé. Une voiture qui permet de survoler la route, tout en en vibrant de plaisir. La Z, frissons garantis!

Forces

- Design exceptionnel
- Performance du moteur
- Prix très abordable

Faiblesses

- Visibilité déficiente vers l'arrière
- Direction trop assistée à haute vitesse
- Peu de rangement

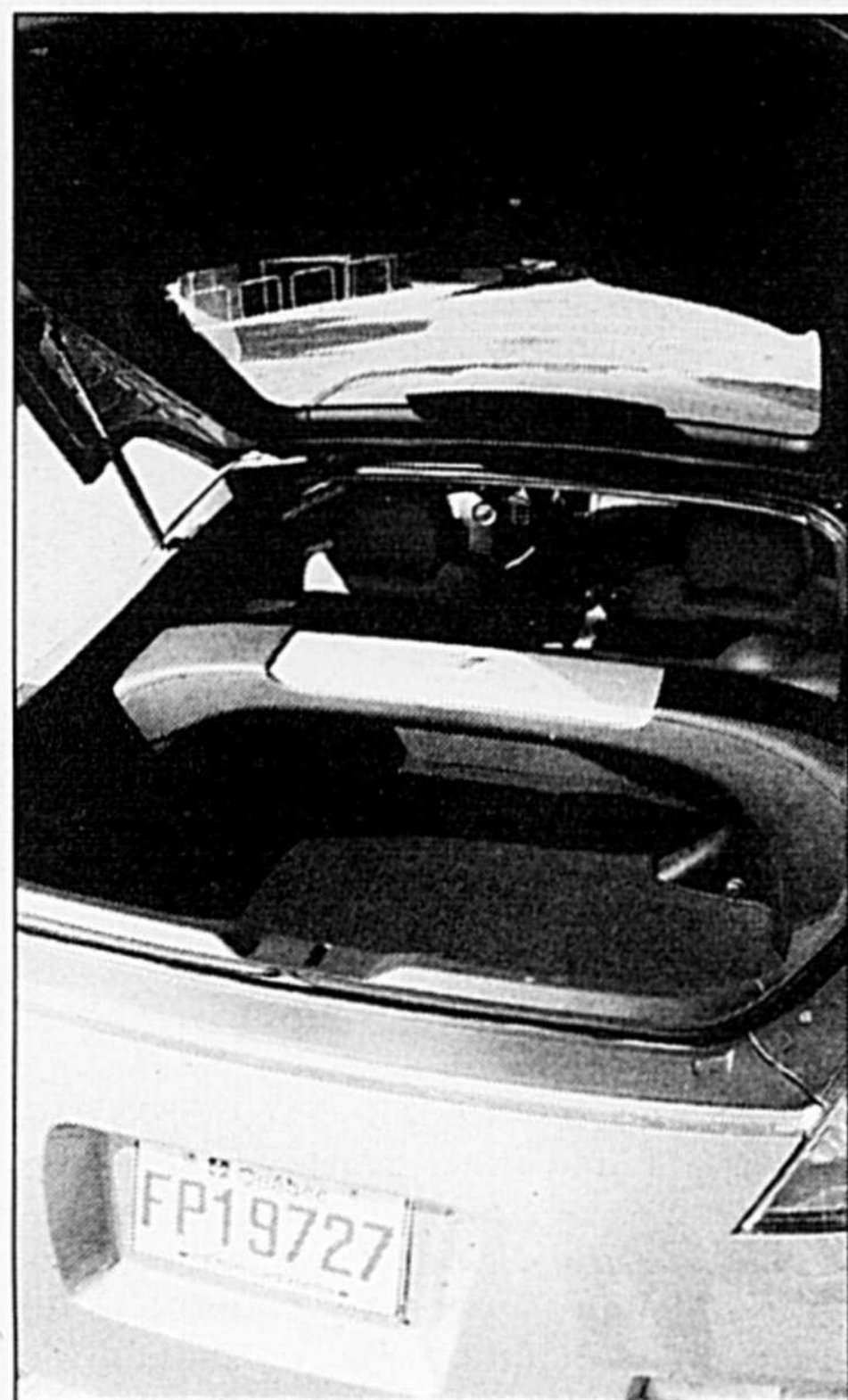


Photo Robert Gosselin, PPM

La barre anti-torsion est à la fois utile, et esthétique.

Mais c'est, je l'admets, par ses lignes fluides que la Z a d'abord gagné mon cœur. La silhouette racée, finement dessinée, et les petites attentions particulières accordées au design, comme c'est le cas de poignées verticales entièrement argentées, ont de quoi attirer le regard. Certainement distinctive, on la confond facilement avec des coupés sport dont la valeur à l'achat est nettement plus élevée.

À l'intérieur, les sièges fournissent un



Photo Robert Gosselin, PPM

L'habitacle est vaste, et les sièges offrent un support exceptionnel.

L'ÉVÈNEMENT ÉQUIPÉ POUR ALLER LOIN



AUCUN PAIEMENT
PENDANT
12 MOIS†
sur les modèles sélectionnés

OU

0%
DE FINANCEMENT
À L'ACHAT*
sur les modèles sélectionnés

OU

ACHETEZ
MAINTENANT ET
NOUS PAIERONS
LA TPS*
sur les modèles sélectionnés



INDICE DE SÉCURITÉ OPTIMAL
RÉSISTANCE AUX IMPACTS FRONTAUX 5 ÉTOILES
RÉSISTANCE AUX IMPACTS LATÉRAUX 5 ÉTOILES
PDSF : 24 995 \$**
Modèle EX-L illustré

Et maintenant
avec chaque
nouvelle
Sedona
OBTENEZ

500 L
D'ESSENCE GRATUITS

LOCATION À PARTIR DE

239 \$*

PAR MOIS/60 MOIS
AVEC SEULEMENT
3 850 \$ DE COMPTANT
0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ
15 \$ DE PLUS PAR MOIS ENSEMBLE DVD

SEDONA LX 2003
La minifourgonnette à l'indice de sécurité supérieur

- Moteur V6 de 3,5 L, DACT • Boîte automatique à 5 vitesses • Climatisation avant et arrière
- Régulateur de vitesse • Glaces, verrouillage des portes et rétroviseurs chauffants à commandes électriques

OU 0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT POUR 60 MOIS



PDSF : 12 350 \$**
Modèle LS illustré
RIO S 2003
La quatre portes qui vous en donne plus

- Moteur de 1,6 L, DACT • Boîte manuelle à 5 vitesses
- Deux coussins gonflables • Lecteur laser • Poutrelles latérales d'impact en acier

LOCATION À PARTIR DE
159 \$*
PAR MOIS/60 MOIS
AVEC SEULEMENT
595 \$ DE COMPTANT
0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ
FRAIS DE LIVRAISON
ET DESTINATION INCLUS

Et maintenant
avec chaque
nouvelle
Rio
OBTENEZ

300 L
D'ESSENCE GRATUITS



PDSF : 15 950 \$**
Modèle RX-V Commodore illustré
RIO RX-V 2003
La cinq portes dynamique et agréable à conduire

- AVEC CLIMATISATION • Moteur de 1,6 L, DACT • Boîte manuelle à 5 vitesses • Lecteur laser • Roues en alliage de 14 po

LOCATION À PARTIR DE
189 \$*
PAR MOIS/60 MOIS
AVEC SEULEMENT
1 195 \$ DE COMPTANT
0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ
FRAIS DE LIVRAISON
ET DESTINATION INCLUS

www.kia.ca



Partez devant.

LA MEILLEURE GARANTIE DE L'INDUSTRIE

GARANTIE DE BASE DE 5 ANS/100 000 KM

GARANTIE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR DE 5 ANS/100 000 KM

ASSISTANCE ROUTIÈRE AVANTAGE PLUS DE 5 ANS/100 000 KM



Offre en vigueur pour une durée limitée chez votre concessionnaire Kia.

Kia St. Hyacinthe

3380, Cusson, St-Hyacinthe, QC (450) 774-3444



D'autres options de location et de financement sont offertes. Pour tout renseignement, passez chez un concessionnaire. * Nos programmes de location-bail sont établis, sur approbation du crédit, par Services Financiers de Kia Canada, et sont applicables aux modèles présentés : Rio S 2003 (R05413), Rio RX-V 2003 (R05523) et Sedona LX 2003 (SD7523). Durée de location-bail de 60 mois, avec taux de financement annuels respectifs de 2,36 %, 1,96 % et 3,13 %, et versement initial ou équivalent d'échange de 595 \$, 1 195 \$ et 3 850 \$. Versement du premier mois de 159 \$, 189 \$ et 239 \$, plus frais de livraison et destination de 0 \$, 0 \$ et 1 085 \$ et frais d'acquisition de 350 \$ exigibles à la livraison. L'obligation totale de location-bail pour les modèles présentés est basée sur un prix de détail suggéré du fabricant (PDSF) de 12 350 \$, 15 950 \$ et 24 995 \$, et se chiffre respectivement à 10 135 \$, 12 535 \$ et 18 190 \$; l'option d'achat à la fin de la location-bail est évaluée à 4 168,40 \$, 5 374,20 \$ et 9 179,40 \$, taxes en sus. Le kilométrage alloué pour la location-bail est de 20 000 km/an (d'autres forfaits sont offerts) avec un supplément de 0,10 \$ par kilomètre excédentaire. ** PDSF : Rio S 2003 à partir de 12 350 \$, Rio RX-V 2003 à partir de 15 950 \$ et Sedona LX 2003 à partir de 24 995 \$. Les plaques, immatriculation, assurances, frais de livraison et destination, et taxes sont en sus, à moins d'indication contraire. Le PDSF des modèles présentés figure ci-dessus. Les prix peuvent être modifiés sans préavis. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer les véhicules à prix inférieur. Un taux de financement à l'achat de 0 % s'applique pour une période maximale de 60 ou 36 mois (variable en fonction du modèle des véhicules). Toutes les options de financement à l'achat excluent les frais de livraison et destination, plaques, assurances, frais d'administration et taxes applicables. † Exemple de financement à l'achat : un montant de 10 000 \$, à un taux de financement à l'achat de 0,0 %, donne des versements mensuels de 277,78 \$ pour une durée de 36 mois; le coût d'emprunt est de 0 \$ pour un engagement de 10 000 \$. ‡ Exemple de financement à l'achat pour l'offre : aucun paiement pendant 12 mois * ; pour un montant de 10 000 \$, à un taux de financement à l'achat de 0,0 % par année, pour une durée de 11 mois, le versement mensuel est de 0 \$; le coût d'emprunt pour les 11 premiers mois est de 0 \$, et le montant total dû après les 11 mois est encore de 10 000 \$. Après la durée de 11 mois, un montant de 10 000 \$, à un taux de financement de 6,70 %, donne des versements mensuels de 238,07 \$ pour une durée de 48 mois; le coût d'emprunt est de 1 427,51 \$ pour un engagement de 11 427,51 \$. * L'offre « Achetez maintenant et nous paierons la TPS » s'applique seulement aux achats au comptant conclus et payés intégralement le jour de la transaction. L'offre ne s'applique pas aux achats financés par Services Financiers de Kia Canada. Un rabais de 7 % sera accordé en fonction du montant négocié (maximum de 7 % du PDSF). Le versement mensuel et le coût d'emprunt varient selon le montant de l'emprunt, la durée du prêt et le versement initial/équivalent d'échange. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. † Les modèles présentés sont légèrement différents des modèles illustrés. †† Résultats des tests de la NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration). Pour tout renseignement, visitez www.nhtsa.dot.gov/incap. † L'offre de « 500 ou 300 litres d'essence gratuits » s'applique à tout achat de véhicule neuf seulement, et exclut les achats de véhicules d'essai ou de parc de voitures. Un certificat-cadeau de 375 \$ ou de 225 \$ applicable à l'achat d'essence chez Petro-Canada™ sera attribué à l'acheteur. Le certificat-cadeau est valable pour 500 ou 300 litres d'essence, au coût de 0,75 \$ le litre. Pour tout renseignement, consultez votre concessionnaire Kia participant. Offre d'une durée limitée. KIA est une marque de commerce de Kia Motors Corporation.

Maxime Robert au Championnat

International de tir



Mylène
RICHARD

mrichard@lecourrier.qc.ca

Maxime Robert, de Sainte-Rosalie, participera cet été au Championnat International de tir en Angleterre. Âgé de 16 ans, il est membre de l'équipe nationale depuis l'été 2002. Maxime est le premier homme en 170 ans d'existence du Corps des Cadets de Saint-Hyacinthe à se rendre à Bisley en Angleterre.

Le 21 juin, après ses examens à la Polyvalente Hyacinthe-Delorme, le Sergent Maxime Robert du Corps #1 des cadets de l'armée de Saint-Hyacinthe, a quitté sa demeure pour se rendre à Ottawa où il s'entraînera pendant deux semaines avec une carabine militaire.

Ensuite, il s'envolera, pour la première fois hors du Canada, vers l'Angleterre où il compétitionnera pendant cinq semaines. L'équipe nationale affrontera des écoles et par la suite, il y aura le Championnat International qui réunira au moins 3000 participants. Puis, Maxime retournera à Ottawa pour deux autres semaines avant de revenir en sol maskoutain.

L'adolescent s'adonne au tir à la carabine depuis quatre ans. Après des compétitions de niveaux régional et provincial, il a tenté sa chance au camp de sélection de l'équipe nationale en 2001, mais il s'est classé 44e. Il s'est toutefois repris en 2002 avec une 18e position.

À Bisley, Maxime utilisera une carabine C-12, qui vaut 5 600 dollars, mais qui lui est prêtée par le gouvernement pour l'été. Il compétitionnera dans la catégorie « mire ouvert » de gros calibre. « Lors de la compétition, les gens de tous âges vont s'affronter, mais les résultats seront comptabilisés par catégories d'âge », a expliqué Maxime Robert. Il sera dans la catégorie débutants ou moins de 25 ans, ce n'est pas encore déterminé.

« Au Canada, on tire à deux personnes, avec des intervalles de 30 secondes pendant 30 minutes, a souligné le Maskoutain. En Angleterre, on va tirer avec trois personnes, avec des intervalles de 30 secondes pendant 45 minutes. » Les distances de tir seront de 300, 500, 600, 800 et 900 mètres.

Maxime a mentionné que les difficultés de ce sport sont nombreuses. « La chaleur n'est pas toujours un élément favorable. On va tirer sous des 35 degrés Celsius. Les organisateurs vont nous laisser tirer jusqu'à 43 degrés et nous sommes habillés pour l'hiver. C'est pire qu'un sauna. Il faut faire attention à la déshydratation et aux coups de chaleur. En plus, il faut beaucoup de concentration et de précision pour tirer sans bouger et en contrôlant sa respiration. Parce que lorsqu'on tire de loin, le vent peut changer radicalement la direction de la balle. »

À Bisley, le jeune homme se fixe des objectifs plutôt élevés. « L'été dernier, j'ai réalisé une moyenne de 45 points (selon l'endroit où la balle traverse la cible) et j'aimerais atteindre 48 points cet été. Ce n'est pas facile à obtenir mais je le veux. À Bisley, j'aimerais terminer parmi les dix premiers de l'équipe nationale. Les six premiers pourront retourner l'année suivante à ce championnat. »

Les préjugés

Maxime Robert en a entendu des belles à propos du sport qu'il pratique. « Quand je dis que je tire, le monde me répond que je tire des moineaux, que je vais tuer quelqu'un ou que c'est un sport facile parce que je suis couché tout le temps. C'est un sport très technique, qui demande de la discipline mentale et physique et je m'entraîne beaucoup. Au début de mon secondaire, j'étais un peu gros et grâce à cet entraînement, j'ai fondu. Il faut savoir gérer son stress et rester positif lorsqu'on ne tire pas bien une journée, parce que la compétition s'échelonne sur plusieurs jours. »

« Ce qui est intéressant dans ce genre de grande compétition, c'est de pouvoir rencontrer des athlètes plus vieux et plus expérimentés qui peuvent nous conseiller. Un Québécois, Alain Marion, a déjà remporté Bisley et je l'admire. »

Maxime a d'autres projets en tête. Il voudrait commencer l'entraînement pour pratiquer le biathlon. « Je sais tirer et je vais essayer de participer aux Jeux du Québec 2005 à Saint-Hyacinthe en ski de fond, parce que le biathlon n'y sera pas. » L'adolescent pourra savoir s'il peut continuer dans ce sport et un jour aspirer aux Jeux olympiques, comme

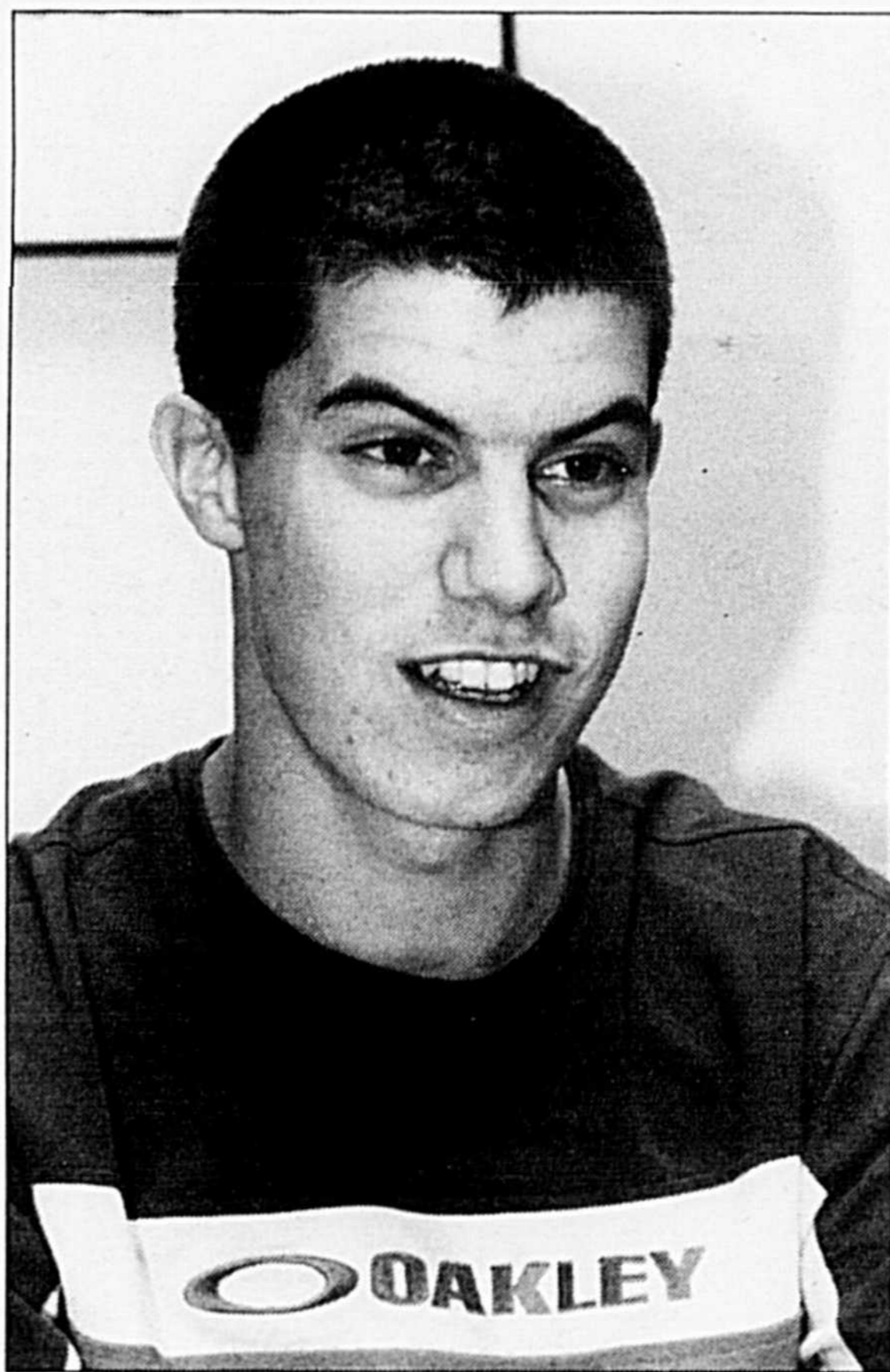


Photo Robert Gosselin, PPM

Maxime Robert participera au Championnat International de tir en Angleterre cet été.

Myriam Bédard.

Maxime ne sait pas quel métier il souhaite exercer. « Je ne veux pas étudier jusqu'à l'université, je n'aime pas vraiment ça. J'aimerais peut-être aller dans l'armée, ou devenir garde du corps si mon physique me le permet. En tout cas, je veux un travail physique et respecté, qui ne demande pas trop de scolarité. Je ne veux pas être dans un bureau, je veux vivre des imprévus et être capable de bouger encore à l'âge de 50 ans. »

Pour l'instant, il est très actif. En plus de l'école, de la famille, des amis et des cadets, Maxime s'entraîne et il est bénévole pour l'Ambulance Saint-Jean. « Je vis pour aider le monde. Autrement, je me sentirais impuissant. C'est pourquoi j'aimerais devenir premier répondant ou pompier volontaire. »

Grâce au tir et aux cadets, Maxime Robert aura la chance de voyager, d'améliorer son anglais, de pratiquer un sport au niveau international, de vivre un bel esprit d'équipe et de peut-être manger avec un membre de la famille royale. « À tous les cinq ans, on peut déguster un repas avec un membre de la famille royale et cette année, c'est la cinquième année, je l'espère donc. »

Gala annuel du Club de Karaté Maskoutain

Mylène Richard

Le 31 mai, le Club de Karaté Maskoutain a tenu son 4e gala annuel au Cégep de Saint-Hyacinthe. Cinq jeunes ont obtenu un méritas afin de souligner l'ardeur de leur entraînement durant l'année 2002-003. De plus, une compétition a été organisée lors de l'événement.

Le méritas pour le karatéka de l'année est revenu à Yoan Labbé. Un méritas a également été décerné à quatre jeunes ayant un avenir prometteur dans cette discipline. Kimberly Rousseau a reçu le trophée dans la catégorie verte et plus, Julien Pinsonneault chez les jaune et orange, Ariane Audet et Sébastien Pellerin dans la catégorie blanche.

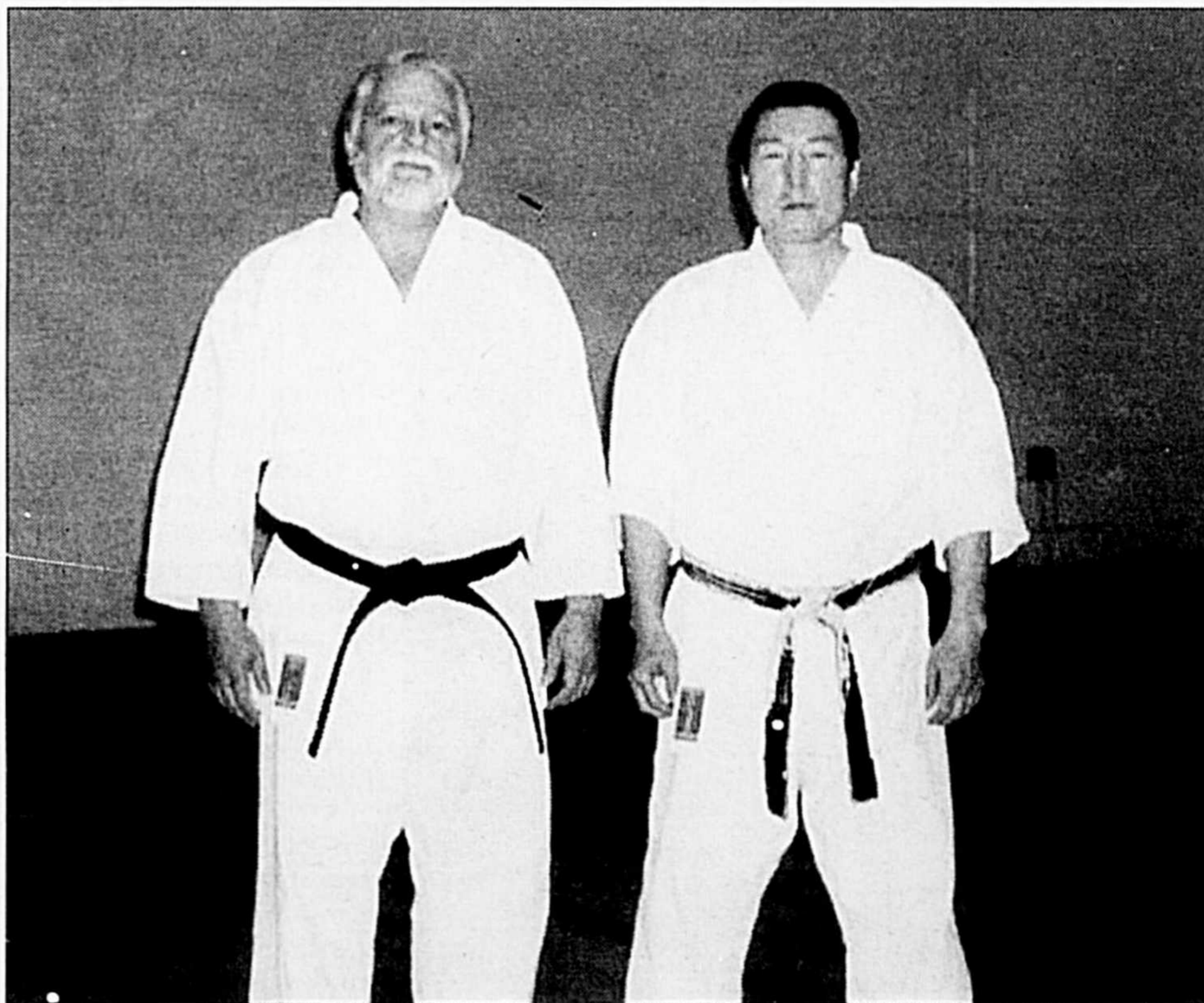
Les résultats de la compétition dans la catégorie kumité (ceintures avancées), Yoan Labbé, Steven Rousseau et Julien Pinsonneault ont ravi les trois premières places. En kihon (blanche/jaune), Émile Cusson, Julie Lacroix et Olivier Buteau ont respectivement remporté l'or, l'argent et le bronze.

En kata chez les ceintures avancées, Steven Rousseau, Kimberly Rousseau et Yoan Labbé ont remporté les trois premières positions tandis que Sébastien Pellerin, Maxime Leblanc et Nicolas Cournoyers en faisaient de même dans la catégorie blanche et jaune. Chez les 14 ans et plus/ et adultes de la catégorie blanche et jaune, Valérie Couture, Christian Roy et Richard Lacroix ont obtenus les trois premières positions.

Une visite japonaise

Sensei Yves La Rocque a invité Sensei Yutaka Katsumata, 8e dan de l'Association de karaté Shotokan, le samedi 14 juin. L'instructeur en chef de l'AKS a donné sa deuxième clinique avec passage de grades à

Saint-Hyacinthe. Yoan Labbé, Steven Rousseau et Lucie Hébert ont obtenu une ceinture mauve. Kimberly Rousseau a mérité sa ceinture bleue et Julien Pinsonneault, Samuel Ouellet ainsi que Jessica Lamer portent maintenant une ceinture verte.



Le 14 juin, le maître japonais Sensei Yutaka Katsumata a visité les élèves et le Sensei de notre Club de Karaté, Yves La Rocque.

Sports

Le Cousin

« C'était rendu inévitable »

-Hugues Laliberté



Mylène
RICHARD
mrichard@lecourrier.qc.ca

Le capitaine de l'équipe du Cousin de Saint-Hyacinthe, Hugues Laliberté, a réagi à la démission de son ex-entraîneur, Daniel Vincelette. « Je suis capitaine et je tente de représenter l'opinion de la majorité des joueurs, explique Laliberté. Plusieurs d'entre eux n'étaient pas contre Daniel, mais ils croyaient qu'un changement était nécessaire. C'était rendu inévitable. »

Selon le numéro 30 du Cousin, les « points de vue hockey » étaient différents pour certains joueurs et pour Vincelette. « Mais le gros problème, c'était le manque de communication. Ce n'était pas évident comme situation. »

Laliberté a dit avoir rencontré une dizaine de fois son entraîneur durant la saison, mais que les aspects à régler étaient nombreux. « Les cas à problèmes, c'était à lui de les régler, pas à moi. » Depuis que la saison de Saint-Hyacinthe est terminée, Laliberté a affirmé ne pas avoir reparlé



Photothèque Le Courrier

Le capitaine du Cousin de Saint-Hyacinthe, Hugues Laliberté, croit que la démission de Daniel Vincelette au poste d'entraîneur en chef ne pourra qu'être bénéfique pour le club.

avec Vincelette.

Le capitaine a dit ne pas se sentir visé par les phrases lancées par le directeur général du Cousin, Michel Dorais, à la suite de la démission de Daniel Vincelette. « Je ne sais pas de quoi il a voulu parler, ni de qui en disant que certains joueurs ne joueront pas ou seront échangés la saison prochaine. Je vais probablement lui en parler un jour. Le camp d'entraînement sera un peu sous tension pour les joueurs. »

Une surprise

Au contraire de leur capitaine, certains joueurs du Cousin ont été surpris de cette annonce. « Je l'ai su ce matin (samedi) et je suis surpris, a mentionné Martin Duval. Ça fait longtemps que je connais Daniel, car il a été mon entraîneur à Granby. C'est un bon gars. »

Stan Melanson a été également étonné

d'apprendre dans les journaux que son entraîneur avait démissionné. « Je ne sais pas ce qui s'est passé, a-t-il expliqué. Je ne savais pas que cela se rendrait à ce point-là. Avec moi, il était correct. Il faut dire que ce n'est pas lui qui s'occupait des défenseurs, alors je n'avais pas de problème. Je l'aimais bien comme entraîneur. »

À l'instar de Michel Dorais, les joueurs n'ont pas vraiment réfléchi à leur futur entraîneur. Mais lorsque la question a été posée à Martin Duval, sa réponse a été claire : « Il faut un gars qui connaît la ligue et qui a de l'expérience derrière un banc. Ce n'est pas des enfants qu'il va entraîner, mais des adultes et des pères de famille. Il faut être strict tout en étant souple. »

Michel Dorais a dit la semaine dernière qu'il attendrait de digérer le coup avant de penser à remplacer son ami Daniel Vincelette.

Un Temple de la renommée du sport au Collège Antoine-Girouard

Mylène Richard

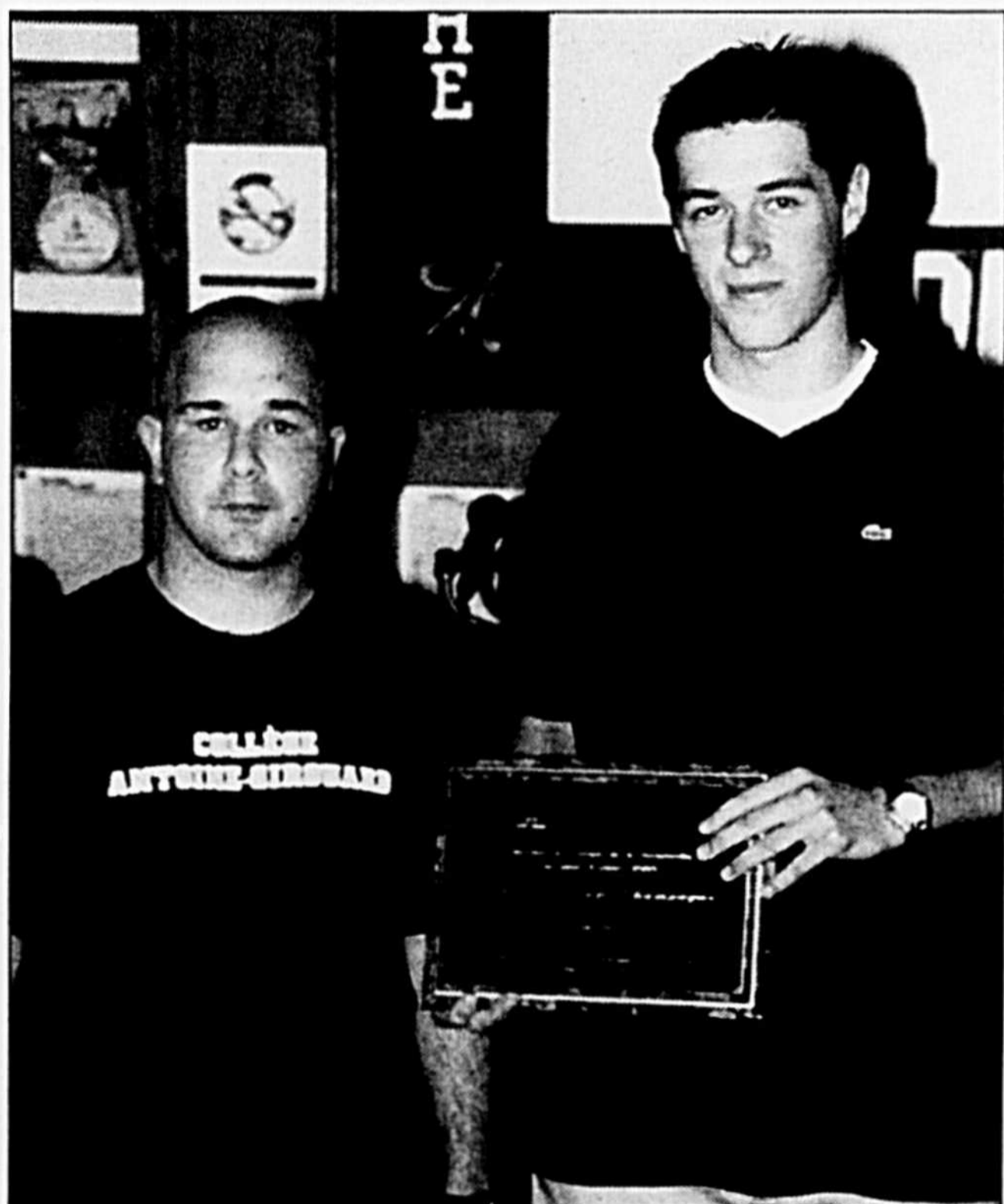
Philippe Hugo Champagne est devenu le premier membre du Temple de la

renommée du sport étudiant du Collège Antoine-Girouard, lors du Gala sportif le 11 juin à la Cage aux Sports.

C'est en basketball que Philippe Hugo s'est illustré. Il a joué dans la ligue des Cantons de l'Est entre 1997 et 2001. Son équipe a d'ailleurs remporté le championnat de section en 1998-1999. Ce sont ses performances sur le court, son leadership, son attitude positive et son amour du jeu qui lui ont permis d'être le premier athlète intronisé au Temple de la renommée du Collège.

Présentement, il évolue avec les Volontaires du Collège de Sherbrooke de la Ligue provinciale collégiale AAA. De plus, il sera le capitaine de son équipe la saison prochaine.

Le Temple de la renommée s'adresse tant aux athlètes qu'aux entraîneurs et aux collaborateurs sportifs. Sa mission est de reconnaître, d'honorer, d'immortaliser et de sauvegarder les contributions au développement et à l'avancement du sport étudiant au Collège Antoine-Girouard.



Benoît Lussier, coordonnateur des sports au Collège Antoine-Girouard, félicite Philippe Hugo Champagne, premier membre du Temple de la renommée du sport étudiant du Collège.

De la pluie, de la pluie et un peu de golf

Mylène Richard

Le 5e Tournoi de golf Gaétan-Pion s'est déroulé sous la pluie, mercredi le 11 juin. Une cinquantaine de golfeurs ont débuté sur le parcours du Club de golf de La Providence, vers une heure de l'après-midi, tout en bravant la pluie, parfois très intense.

Même le président d'honneur, Norman Flynn, un ancien entraîneur du défunt Laser de Saint-Hyacinthe et analyste au Réseau des sports, n'a pu se présenter à l'heure prévue, en raison de la pluie abondante.

Dû au fait que seulement la moitié des golfeurs ont pris le départ et que la majorité d'entre eux n'ont pas terminé le parcours, il n'y a pas eu de vainqueur. Personne n'est reparti avec le trophée Gaétan-Pion, nommé en l'honneur de

l'ancien recruteur et directeur général du club de hockey Le Laser.

Les profits de cet événement, qui n'ont pas encore été comptabilisés, iront aux Gaulois du Collège Antoine-Girouard, au Saint-Hyacinthe Élite et probablement au Pavillon Marie-Luce-Labossière. L'an dernier, 8 000 \$ avaient été amassés.

Certains joueurs des Gaulois étaient présents lors de cette journée nuageuse. Mathieu Aubin, Benoît Doucet, Steve Bellefleur et Alexandre Imbeault ont agi en tant que bénévoles. Pierre-Marc Guilbault a pour sa part participé au tournoi en tant que golfeur.

Monsieur et madame Pion, les parents de Gaétan Pion, ont assisté au souper en fin de journée. Soulignons qu'ils ont fêté leur 59e anniversaire de mariage, mercredi le 11 juin.



Photo Robert Gosselin, PPM

Le président d'honneur, Norman Flynn, est entouré de Yves Chabot, Diane Caron, Daniel Larocque et Claude Lalime.

Enfin, du beau temps

Mylène Richard

L'ouverture officielle du Tournoi de baseball Moustique de Saint-Hyacinthe, pour les classes BB et A, a eu lieu jeudi le 19 juin à Douville.

La pluie avait cessé, les terrains étaient en bonne condition. C'est sous un ciel partiellement nuageux que s'est déroulée la cérémonie d'ouverture BB et A. Celle de la classe AA avait été annulée la semaine dernière en raison de la pluie.

Sur le terrain, les équipes de la région maskoutaine n'ont fait que passer dans la classe A. Premièrement, l'Assomption de Saint-Hyacinthe ne s'est pas présentée à la partie du 18 juin et l'équipe a perdu 6-0 par forfait contre Saint-Hubert. Une équipe de Granby ne s'est également pas présentée à son premier match. « Quelqu'un à l'interne a probablement manqué de communication », a tenté d'expliquer Bertrand Desrosiers.



Photo Martin Lebel, PPM

Le lancer protocolaire a été effectué par le cofondateur du tournoi, René Lafleur. Le président d'honneur, Robert Robin, a frappé la première balle devant les bénévoles, les organisateurs, les commanditaires, les jeunes et leur famille.

L'Assomption a perdu ensuite 10-1 contre Granby. La Providence a gagné par forfait 6-0 contre Granby et s'est incliné 12-1 vis-à-vis Terrebonne-Lachenaie. Douville a été battu 10-0 par Terrebonne-Lachenaie et 15-5 par Saint-Luc. La Présentation a perdu 5-0 face à Saint-Hilaire et 11-1 contre Saint-Jean.

Dans la classe BB, les Condors de la Vallée du Richelieu ont perdu leur premier match 2-0 face à Beauport, mais l'équipe s'est reprise contre la Rive-Sud de Québec, avec un gain de 8-7 et face à Sherbrooke, avec une victoire de 15-5. Mais ils ne seront pas des demi-finales qui auront lieu mardi le 24 juin, tout comme celles des classes A et AA. Toutes les finales seront disputées lors de cette journée à partir de 13 heures sur les deux terrains de balle des Loisirs Douville.

EN BREF

Soccer élite

Les filles de l'Inter U14 Volkswagen de Saint-Hyacinthe ont remporté tous leurs matches cette saison. Jeudi soir, elles ont gagné 3-0 à Saint-Hilaire, grâce aux buts de Julie Savoie, Valérie Grenon et de Sarah Patenaude. L'Inter U16 masculin a subi la défaite mercredi, le 18 juin en sol maskoutain. Le CSJR a remporté la victoire au compte de 7-2. Chez l'Inter, Patrice Ducharme et Félix Beauregard ont compté.

Motorisé

Le pilote Alain Bergeron de la série Empire Super Sprints, était de passage à Granby le 20 juin et le lendemain à Drummondville. Vendredi, à l'Autodrome Granby, il s'est classé septième lors des qualifications et il a terminé au 15e rang lors de la finale A-Main. Notons que Réal Lafrance a terminé deuxième dans la division Modifié et que Steve Bernier a remporté la course chez les 4 Cylindres. À Drummondville, Alain Bergeron a terminé au troisième rang dans la finale B-Main et 14e dans la A-Main.

Accélération de VTT

Samedi le 21 juin, certains membres du Drag VTT Rive-Sud se sont rendus à Saint-Elzéar en Beauce. Alain Barré a gagné dans trois catégories, soit 250 Modifié, Super modifié et Open. En 350 Gaz, Alexandre Hade a terminé deuxième et Stéphane Gauthier cinquième. Steve

Boisvert a fini troisième en 350 Métaanol et Jean Dostaler a terminé deuxième en Super modifié.

Hockey féminin

Ligue de hockey féminin senior à Saint-Hilaire, les mercredis soir de 21 h 15 à 22 h 15. Du 3 septembre 2003 au 7 avril 2004. Pour informations : Manon (450) 799-1062, Martine (450) 799-1217 ou Nathalie (450) 536-0991.

Tournoi de balle donnée La Cage aux Sports

Tournoi du 11 au 13 juillet au parc La Providence de Saint-Hyacinthe dans la classe C. Informations : Nicolas (450) 223-1784, Yannick (450) 670-7356 ou Denis (450) 774-8606.

Tournoi de pêche

Le 32e super Tournoi de pêche provincial Claude Auger aura lieu les 4 et 5 juillet, sur les rivières Noire et Yamaska (Saint-Césaire, Saint-Pie et Saint-Damase (Saint-Césaire, Saint-Pie et Saint-Damase : premier barrage et Saint-Hyacinthe : descente). Plus de 12 500 dollars en prix, dont dix voyages dans les pourvoires du Québec. Il y aura un ensemencement de 2000 dorés au quai de Saint-Damase. Samedi le 5 juillet, ce sera la Fête de la pêche et les gens pourront pêcher sans permis. Le tournoi aura lieu beau temps, mauvais temps. Pour informations : (450) 777-3389.

Tournoi de balle donnée mixte

Un tournoi de balle donnée mixte aura lieu à La Présentation les 4, 5 et 6 juillet. Chaque équipe doit être composée de huit hommes dont au moins un de 40 ans et plus et de trois femmes. Pour inscriptions ou informations : Christine (450) 796-3687 ou Karine (450) 796-1182.

Camp de perfectionnement

Un camp de perfectionnement de soc-

cer sera donné du 7 au 11 juillet à l'École secondaire Saint-Joseph. Les joueurs de tous les niveaux désirant développer leurs habiletés y sont invités. La formation sera assurée par Jean-Philippe Drouin-Bouffard, un joueur du FC Select Rive-Sud White Eagle et de l'Université McGill. Inscriptions et informations auprès de Georges Drouin au (450) 584-3102 ou par courriel à georgesd@qc.aira.com.

AVIS IMPORTANT À L'INTENTION DES EMPLOYEURS ET DES EMPLOYÉS AFFECTÉS PAR L'ESB — MALADIE DE LA VACHE FOLLE

Votre entreprise connaît-elle des difficultés attribuables à la situation de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB)?

Le Programme de travail partagé du gouvernement du Canada pourrait vous aider.

Qu'est-ce que le Programme de travail partagé?

Ce programme permet aux entreprises d'éviter les licenciements en raccourcissant la semaine de travail, les salaires versés étant réduits en conséquence. Les travailleurs admissibles à l'assurance-emploi (AE) peuvent ainsi toucher des prestations d'AE pour compenser la diminution de leur salaire.

Qui peut participer?

Les employés permanents à temps plein ou à temps partiel qui sont admissibles aux prestations d'assurance-emploi.

Quels sont les critères d'admissibilité pour les employeurs?

Les employeurs doivent exploiter leur entreprise depuis au moins deux ans et être en mesure de démontrer que la réduction des heures de travail est une nécessité temporaire et inévitable, et non une situation saisonnière.

Autres mesures pour les employés

Si vous avez perdu votre emploi, vous pourriez être admissible aux prestations d'assurance-emploi. Vous pourriez également profiter des autres programmes et services de Développement des ressources humaines Canada (DRHC).

- ⌚ Pour plus de renseignements, communiquez avec le Centre de ressources humaines du Canada de votre localité ou venez nous rencontrer.
- ☎ Pour trouver le bureau le plus près de chez vous, veuillez appeler au 1 800 O-Canada - ATS/TTY : 1 800 465-7735
- 🌐 Vous pouvez également visiter le site Web de DRHC à l'adresse suivante : www.drhc.gc.ca



Un camp de karaté spécial

Vingt-six jeunes âgés entre six et onze ans ainsi que cinq instructeurs se sont amusés et entraînés, lors de la fin de semaine du 7 juin. C'était le 9e camp de karaté des Samourais de l'école de karaté Guy Brodeur. Shawn-Alexis Laroche Marts a mérité le trophée du meilleur karatéka du camp en raison de sa bonne participation et son attitude

Vente de rénovation

CIVIC BERLINE OU COUPÉ 2003

VILLE
7,5
L/100 km

ROUTE
5,9
L/100 km

38
ml/gal.

48
ml/gal.



4,8% / location
48 mois

sur toutes les Civic
en inventaire

- INCLUANT**
- ✓ Moteur 1,7 litres à SACT et 16 soupapes
 - ✓ Antivol immobilisateur
 - ✓ Radio AM/FM stéréo, 4 haut-parleurs
 - ✓ 96 000 km inclus

198\$* /mois OU **16 000\$**
t.t.p. en sus

- 0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ
- 0\$ TRANSPORT
- 0\$ COMPTANT DISPONIBLE
- 0\$ PRÉPARATION

OFFRE 30^e anniversaire ÉPARGNEZ 1 088\$!

Pour seulement 300 \$ de plus, vous obtenez :

- ◆ Aileron arrière
- ◆ Déflecteur de capot
- ◆ Tapis brodés
- ◆ Pare-boue
- ◆ Blazon commémoratif 30e anniversaire
- ◆ Tableau de bord aspect fibre de carbone

Une valeur de **1 388\$** (quantité limitée)

ACCORD 2003



- ✓ Climatiseur sans CFC
- ✓ Moteur VTEC de 2,4 litres, 160 chevaux
- ✓ Ensemble électrique
- ✓ Radio AM/FM Cd
- ✓ Antivol immobilisateur
- ✓ 96 000 km inclus
- ✓ 0 \$ comptant disponible

NOUVEAU

298\$* /mois OU **23 800\$**
t.t.p. en sus

0 \$ TRANSPORT 0 \$ PRÉPARATION

ACCORD COUPÉ 2003



- ✓ Climatiseur
- ✓ CD
- ✓ Régulateur de vitesse
- ✓ 96 000 km inclus
- ✓ 0 \$ comptant disponible

NOUVEAU

318\$* /mois OU **25 200\$**
t.t.p. en sus

0 \$ TRANSPORT 0 \$ PRÉPARATION

VÉHICULES UTILITAIRES SPORTS

PILOT 4X4 2003



- INCLUANT**
- ✓ Moteur 3,5 litres de 240 chevaux
 - ✓ 8 passagers
 - ✓ Remorquage de 4 500 lbs
 - ✓ Groupe électrique
 - ✓ Air climatisé
 - ✓ 96 000 km inclus
 - ✓ 0 \$ comptant disponible

Financement
5,8%
location
ou achat

498\$* /mois OU **41 000\$**
t.t.p. en sus

0 \$ TRANSPORT 0 \$ PRÉPARATION

ODYSSEY 2003



- INCLUANT**
- ✓ Climatiseur sans CFC
 - ✓ Groupe électrique
 - ✓ Freins ABS
 - ✓ antivol
 - ✓ antipatinage
 - ✓ Moteur de 240 chevaux
 - ✓ Automatique
 - ✓ 96 000 km inclus
 - ✓ 0 \$ comptant disponible

Financement
5,8%
location
ou achat

398\$* /mois OU **32 200\$**
t.t.p. en sus

0 \$ TRANSPORT 0 \$ PRÉPARATION

CR-V 4X4 2003



- INCLUANT**
- ✓ Climatiseur sans CFC
 - ✓ Ensemble électrique
 - ✓ Freins ABS
 - ✓ Radio AM/FM CD cassette
 - ✓ Moteur I-VTEC de 2,4 litres, 160 chevaux
 - ✓ roues stylisées de 15"
 - ✓ 96 000 km inclus
 - ✓ 0 \$ comptant disponible

Financement
5,8%
à l'achat

338\$* /mois OU **27 100\$**
t.t.p. en sus

0 \$ TRANSPORT 0 \$ PRÉPARATION

ELEMENT 2003



- INCLUANT**
- ✓ Panneaux de carrosserie en matériaux composite antiécaillures
 - ✓ Lucarne amovible avec dispositif d'inclinaison
 - ✓ Portes de chargement latérales
 - ✓ Double hayon
 - ✓ Sièges hydrofuges lavables d'un coup d'éponge
 - ✓ Sièges arrière relevables et amovibles
 - ✓ 0 \$ comptant disponible

NOUVEAU

318\$* /mois OU **23 900\$**
t.t.p. en sus

0 \$ TRANSPORT 0 \$ PRÉPARATION

* plus taxes, location 48 mois, comptant ou échange équivalent de 1 816 \$ (Civic berline ou coupé), 3 980 \$ (CR-V), 3 957 \$ (Accord berline), 4 551 \$ (Accord coupé), 5 577 \$ (Pilot 4 x 4), 3 290 \$ (Odyssey), 3 784 \$ (Élément).



Facile de s'y rendre, facile de s'y entendre!

Honda Casavant
SAINT-HYACINTHE

www.hondacasavant.com

350, rue Johnson Est, Saint-Hyacinthe
(sortie 130 autoroute 20)



Montréal (514) 856-7887 Local (450) 774-2020



0261705